35¢

CITÉ LIBRE

XIIIe année 1962 #52 DÉCEMBRE 1962 NOUVELLE SÉRIE

OÙ VA LA SOCIÉTÉ MODERNE ?

(Lire en page 3 l'article de *LÉON DION*)

•

UN SENTIMENT PRÉ-FASCISTE

(Lire en page 1 l'éditorial de *GÉRARD PELLETIER*



SOMMAIRE

POLITIQUE RÉGIONALE ET ESPACE VITAL R. W. G. Bryant

LA MESURE CANADIENNE-FRANÇAISE Jean Bouthillette

CHRONIQUE DE L'ATOME Pierre Vadboncoeur

Les textes de Alice Poznanska, René Hurtubise, Michael Oliver et la chronique du théâtre de Yerri Kempf.

SOMMAIRE

Page 1 Editorial
Gérard Pelletier

Page 3 Où va la société moderne ?
Léon Dion

Page 10 La mesure canadienne-française
Jean Bouthillette

Page 14 L'Election provinciale
Michael Oliver

Page 16 A propos des adjectifs et des comparaisons
Alice Poznanska

Page 18 D'une anicroche au Comité catholique
René Hurtubise

Page 21 Chronique de l'atome
Pierre Vadboncoeur

Page 22 En quête d'une politique régionale en matière d'espace vital
R. W. G. Bryant

Page 29 Le TNM à la recherche de son deuxième souffle
Yerri Kempf

XIIIe année, No 52
Décembre 1962

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Co-directeurs :
Gérard Pelletier
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaires de la rédaction :
Jacques Hébert
Jean Pellerin

•

Editeur et propriétaire :
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration :
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements :
Cité Libre
C.P. 10 — Montréal 34
LA. 6-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 525-3424

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



UN SENTIMENT PRÉ-FASCISTE

par *Gérard* PELLETIER

APRES le 18 juin dernier, une vague de pessimisme déferla, pendant plusieurs semaines, sur les observateurs de la politique québécoise. Les mêmes hommes que la victoire libérale de 1960 avait remplis d'espoir retombaient dans le découragement, à cause des succès créditistes.

Quoi ? Le peuple du Québec n'avait donc rien compris ? Pour se précipiter ainsi dans les bras de Réal Caouette, il fallait qu'il fût singulièrement aveugle. On s'était donc réjoui trop tôt. La déroute de l'Union nationale, en 1960, n'avait été qu'une erreur dans la bonne direction, une heureuse coïncidence. On n'avait quitté le sillage d'un démagogue défunt que pour s'engager, à la première occasion, dans celui d'un démagogue vivant. Tout semblait donc à recommencer. Rien n'était acquis.

Un certain masochisme se donnait libre cours dans l'interprétation du choix populaire. La province de Québec n'était pas comme les autres; elle était plus bête. De plus, les élites se trouvaient rejetées par le peuple. En élisant l'hôtelier ou le vendeur d'assurances, on avait voulu signifier aux intellectuels qu'on tenait pour zéro toutes leurs opinions. Les chefs syndicaux eux-mêmes étaient répudiées; ils s'étaient coupés des masses.

Nous nous retrouvions donc, une fois de plus, à pied d'oeuvre. Les vingt-quatre mois écoulés entre le 22 juin 1960 et le 18 juin 1962 n'avaient été qu'un intermède, une distraction. Le cauchemar reprenait de plus belle. Il fallait s'y résigner.

Ce pessimisme était à tel point généralisé qu'on risquait, en refusant d'y céder, de passer pour naïf.

Et quand M. Jean Lesage annonça, en septembre, la tenue d'une élection générale, on passa de l'inquiétude à la stupéfaction. C'était une erreur profonde d'en appeler au peuple en pareille circonstance. L'Union nationale, appuyée sur le Crédit social, allait tout renverser. Les campagnes étaient mécontentes, d'un mécontentement qui prenait appui sur les meilleures mesures du gouvernement libéral : centralisation scolaire, politiques à long terme, etc. Les milieux ouvriers des villes, gagnés par la fièvre créditiste, n'étaient pas sûrs. Le projet de nationalisation ne serait pas compris par une population installée dans l'immédiat, assoiffée de bouts de chemins et de prébendes, incapable de voir plus loin que ses intérêts du jour.

Bref, les vacances de la réaction venaient de prendre fin. On voyait déjà M. Johnson au pouvoir, lui qui faisait preuve d'une profonde connaissance du peuple en limitant son programme aux objectifs les plus médiocres : salaire minimum, pensions transportables, universités jésuites, commission des loisirs. C'est l'Union nationale qui avait raison, inspirée par ses « organisateurs ». Elle allait donc trucider un parti libéral trop idéaliste et trompé par la confiance qu'il accordait aux intellectuels. Le peuple, nous assurait-on, préférait l'entourage de M. Johnson, composé de vieux roués pleins d'expérience, et d'agents congédiés de l'ancienne P.P., à la camarilla de professeurs qui suivait M. Lesage. . . .

Disons que j'exagère un peu en décrivant cette peur. Prétendra-t-on cependant qu'elle n'a pas existé ?

Pour en retrouver la sensation, qu'on se rappelle les échos éveillés par l'attitude de quelques hommes, ceux qui refusèrent d'admettre que rien n'avait changé.

Quand Pierre Trudeau écrivit ici même, en septembre dernier : « Mon hypothèse est maintenant que la démocratie vient de naître au Québec et que ses premiers balbutiements furent entendus lors de ces élections (les trois dernières), on crut qu'il voulait choquer, qu'il se livrait à quelque provocation gratuite.

Quand Jean Marchand, attaqué par les créditistes, engagea seul le combat contre ces derniers, combien de gens se persuadèrent qu'il y laisserait sa tête ? On le voyait déjà éloigné de ses fonctions syndicales, battu aux élections du congrès de la C.S.N.; on osait à peine espérer qu'une aile de ce mouvement continuerait de le soutenir.

Et que dire de René Lévesque ? Certains intellectuels, parmi les plus entichés de nationalisations, annonçaient sa défaite. Bien plus : ils lui reprochaient déjà, avant le fait, d'avoir précipité la déroute des libéraux en les forçant à s'engager sur le thème des ressources hydro-électriques.

Tout ceci pour souligner le peu de confiance que nous faisons au peuple, traumatisés que nous sommes par les longues années du régime duplessiste. Et pourtant, qui résista à Duplessis avec le plus de courage, sinon précisément le peuple lui-même, celui des travailleurs syndiqués, mineurs et tisserands ? Et qui rampa devant lui dans les poses les plus grotesques, sinon quelques recteurs d'universités, fort peu dénoncés, à l'époque, par les professeurs des mêmes institutions ?

Désespérer du vote populaire, prévoir toujours le pire quand une consultation s'amorce, se méfier de la population comme de la peste, ce n'est pas trembler pour la démocratie; c'est au contraire donner dans un sentiment pré-fasciste. Pourquoi les dictateurs suppriment-ils les élections, sinon par méfiance du verdict populaire, par conviction intime que le peuple ne peut rien comprendre ?

Mais le temps n'est déjà plus d'épiloguer sur des élections passées. A peine aurons-nous eu le temps de reprendre souffle que nous devrons bientôt retourner aux urnes, cette fois pour fixer le sort d'un gouvernement fédéral.

A ce niveau, malgré les apparences, le problème ne diffère pas beaucoup de celui que nous venons de résoudre. Sous l'apparente complication des données, la même lutte entre l'immobilisme et le mouvement se livre à Ottawa comme à Québec. Et l'intrusion du Crédit social n'y change pas grand-chose.

Il est heureux, sous ce rapport, que le Parlement actuel, si peu viable, ait quand même entrepris de siéger. La session a fait éclater au grand jour ce que la lutte électorale dissimulait trop bien, à savoir la profonde parenté qui unit les créditistes aux conservateurs de M. Diefenbaker. Malgré ses théories économiques fantaisistes, le groupement de M. Caouette n'est rien d'autre qu'un parti conservateur, réactionnaire, protecteur de la grande entreprise, méfiant à l'égard de toute socialisation.

Il faut donc engager cette lutte prochaine en soutenant, contre la coalition naturelle d'un vieux parti conservateur avec un nouveau parti conservateur, une coalition en sens contraire. Est-il impensable que le vieux parti libéral s'engage dans une alliance avec le nouveau parti libéral, mieux connu sous le sigle N.P.D. ?

Selon la réponse qu'on donnera à cette dernière question, il deviendra possible ou impossible : a) de réduire le crédit social à ses justes proportions, au Québec et ailleurs; b) de donner au Canada un gouvernement qui soit à la fois stable et capable de mouvement.

★

OÙ VA LA SOCIÉTÉ MODERNE?

Léon DION

NOMBREUX sont ceux qui proclament que notre civilisation est très malade. Même si les états de conscience font partie intégrante de la définition des situations, il faut cependant se garder de les confondre avec celles-ci. Lorsqu'ils cherchent à décrire leur époque, les hommes font souvent preuve d'une myopie qui déconcerte leurs descendants. Ainsi, déjà au 14è et plus tard au 17è siècle, les Européens parlaient d'une crise de conscience et certains allaient jusqu'à proclamer le déclin de la civilisation. Et pourtant, on sait maintenant que ces époques ont, au contraire, préparé la grande renaissance des 15è et 16è siècles et le prodigieux essor de la pensée sociale et politique du 18è siècle. Quelque dangereux que paraissent les écueils aujourd'hui semés au long du chemin que suit la société moderne, se pourrait-il que nous leur accordions une importance indue et cela au détriment des aspects plus prometteurs de notre situation ?

Qui sont les critiques de la société moderne et sur quels symptômes fondent-ils leur sombre diagnostic ?

La solution élitiste

Il importe, au départ, de souligner que l'ampleur même des transformations sociales, survenues au cours des deux derniers siècles, a suscité contre la société moderne des adversaires plus ou moins irréconciliables dont l'objectivité peut sérieusement être mise en doute. L'aristocratie européenne et la grande bourgeoisie financière et industrielle se sont longtemps farouchement opposées à la promotion sociale et politique des couches sociales inférieures : la première, parce qu'elle désirait le rétablissement d'un système qui lui rendrait les privilèges et le prestige dont elle jouissait dans la société traditionnelle; la seconde, parce qu'elle cherchait à s'attribuer la part la plus large possible des réalisations et des avantages de la société urbaine et industrielle. Dans leur opposition au projet égalitaire et libéral de la société moderne, l'ancienne noblesse de sang et la nouvelle aristocratie d'argent n'ont pas manqué d'alliés parmi les intellectuels. Les théories de l'élitisme, que ceux-ci ont formulées, constituent des idéologies qui mettent en forme et rationalisent les prétentions à la domination sociale, économique et politique de ces groupes. Au cours de la seconde moitié du 19è siècle, il devint évident que ces derniers ne pouvaient perpétuer ou reconquérir leurs pouvoirs sans l'appui actif des petits bourgeois, des ouvriers et des paysans. Aussi une armée de propagandistes se mit-elle à l'oeuvre pour convaincre le peuple que seules les élites « naturelles » du sang et de la fortune pouvaient maintenir l'ordre et le progrès social. La dictature de Louis-Napoléon en France et le « gouvernement des juges » aux Etats-Unis témoignent du succès de cette propagande[1]. La tentative de nombreux aristocrates et grands bourgeois allemands de pactiser avec le national-socialisme, dont l'idéologie reproduisait, sous une forme perverse, les formules des théories élitistes, révèle par son absurdité même l'irréductibilité du refus, par ces groupes, de la société moderne sous un de ses aspects essentiels, l'aspect démocratique.

La « philosophie » fasciste

Les violations criminelles par les régimes fascistes des droits civils et politiques fondamentaux ont discrédité au regard de la conscience morale contemporaine les anciennes classes dirigeantes, y compris la classe cléricale, parce qu'elles s'étaient initialement compromises avec eux ou tout au moins parce qu'elles furent incapables d'offrir une résistance effective à leurs entreprises les plus barbares, telles leur impitoyable persécution des minorités et leur politisation de la littérature, de la science et de la religion. La chute des dictatures fascistes les plus agressives, à la suite de la deuxième guerre mondiale qui a tué trente millions d'Européens et qui a laissé chez des centaines de millions le cauchemar de cinq années de misères et d'horreurs, a enfin fait comprendre à la plupart des intellectuels que les théories élitistes, proclamant l'encadrement des « masses » par les aristocraties traditionnelles et la grande bourgeoisie, étaient inapplicables dans les conditions du 20è siècle. Les admirables qualités esthétiques des oeuvres de Carlyle, Nietzsche, Wagner, Stefan George, D.H. Lawrence et autres avaient pu masquer le caractère démoniaque du programme élitiste. Même les écrits d'épigones médiocres comme H.S. Chamberlain et Oswald Spengler conservaient une

(1) Sur le sujet, voir mes deux études : « Le libéralisme du *statu quo* : l'idéologie protectrice » et « Le libéralisme du *statu quo :* le droit protecteur », *Recherches sociographiques,* vol. 1, no 4, 1960 et vol. 2, no 1, 1961.

grandeur et une noblesse indiscutables. Mais les misérables dissertations d'Adolf Hitler, Walter Darré, Otto Dietrich, Hans F. K. Guenther, Dietrich Klagges, Alfred Rosenberg, Karl Schmidt, Moeller van den Bruck et de l'ensemble des « philosophes » fascistes révélèrent crûment jusqu'où peut aller la profanation des valeurs de la société traditionnelle dans un âge où n'existent plus d'aristocraties authentiques pour les exprimer et les imposer.

Cependant, le rejet récent, par la plupart des intellectuels, des théories élitistes n'a pas pour autant réhabilité la société moderne à leurs yeux. C'est précisément au cours des quinze dernières années que celle-ci s'est trouvée le plus sévèrement jugée. Seuls, le style et l'orientation idéologique des jugements critiques ont changé : aux attaques exprimées d'un point de vue aristocratique ou grand bourgeois ont succédé les troublantes appréhensions des libéraux eux-mêmes. Si l'épreuve des faits a démontré l'ineptie de la solution élitiste, le problème que celle-ci prétendait résoudre subsiste en entier. Comment neutraliser les tendances trop manifestes vers l'élaboration d'une société et d'une culture populistes que comportent la démocratisation, l'industrialisation et l'urbanisation ?

Les écrivains libéraux

La lecture des travaux des écrivains libéraux, américains et européens, nous laisse l'impression déprimante que leur pessimisme sur l'état de la société moderne est plus noir encore que celui des théoriciens élitistes. En effet, une fois définitivement écartées les chances d'un retour des anciennes élites, il semble qu'il n'y ait plus en réserve de groupes capables de porter et de créer des valeurs, d'encadrer les hommes au sein des institutions et de procurer un sens et une direction aux mécanismes sociaux.

On peut juger l'état d'esprit d'une époque par le caractère de ses utopies. De tels exercices mentaux de mise en forme de l'avenir et de réorganisation anticipée de la société permettent l'approfondissement de l'essence spirituelle d'une civilisation et la révélation des rêves secrets ou des craintes inexprimées d'une génération. Or les descriptions utopiques de Kafka, Gheorghiu, Huxley, Orwell et autres ouvrent sur un monde absurde ou super-organisé au sein duquel l'intelligence et le sentiment — c'est-à-dire l'homme pensant et conscient — sont devenus superflus.

Que de semblables anticipations ne constituent pas le seul fait d'imaginations détraquées mais traduisent un état d'esprit fort commun, l'étude des travaux très sérieux et faisant école des sociologues surtout américains qui s'efforcent de décrire les caractères et de comprendre l'évolution de la société moderne suffit à le démontrer. Par delà les différences de formation et de tempérament qui les distinguent et parfois les opposent, Potter, Riesman, Whyte, Williams, Mills et autres aboutissent essentiellement aux mêmes conclusions : la société moderne, spirituellement et intellectuellement parasitique d'une époque révolue, ne parvient pas à dégager des buts capables d'orienter la pensée et l'action vers des projets nouveaux; elle ne s'attache qu'aux aspects pragmatiques des questions et proclame avec soulagement l'épuisement des idéologies; elle a rendu inefficace les institutions primaires et aboli les cadres communautaires, les solidarités et les contrôles traditionnels sans avoir réussi à mettre sur pied des institutions, des solidarités et des contrôles de remplacement; elle a détruit les anciennes élites, sans pouvoir leur substituer de nouvelles élites organiquement liées aux groupes sociaux et responsables vis-à-vis de la société. Bref, l'homme moderne est isolé et perdu au sein des pouvoirs souvent anonymes et aveugles ou du moins toujours lointains qui « organisent » son existence jusque dans les moindres détails et le laissent sans vouloir parce qu'ils flattent tous ses caprices.

Une foule d'écrivains et de commentateurs amplifient et popularisent les analyses des sociologues. Proclamer l'avènement de la « société de masse » par le recours aux épithètes les plus sombres est devenu le moyen le plus sûr pour un intellectuel de se faire rapidement une réputation de grand penseur contemporain. S'il existe aujourd'hui un conformisme des opinions, il ne se manifeste nulle part mieux que dans la commune ardeur des intellectuels à dénoncer le conformisme autour d'eux.

Les tendances populistes

Il serait trop facile cependant d'attribuer au seul caprice d'une mode littéraire provisoire un état d'esprit si contraire à l'orientation essentiellement optimiste du tempérament libéral. Il se peut que la crainte de voir se perdre leur position exclusive au sein de la société moderne ait conduit les intellectuels libéraux dans le sillage de la tradition aristocratique : du moins l'étude comparative des thèmes et des arguments le laisse supposer[1]. Toutefois, pour juger d'une prise de position, il ne suffit pas d'invoquer les motifs avoués ou secrets de ceux qui la soutiennent. Il faut apprécier le bien-fondé de la position elle-même. Or, les symptômes de crise relevés par les auteurs sont trop importants et trop visibles pour que nous puissions les ignorer, même si, tout comme Winston White, William Kornhauser, David Manning White et autres, nous trouvons leurs conclusions excessives et unilatérales. Personne ne saurait sensément nier la présence de

(1) Je discuterai ce sujet dans un prochain article portant sur la culture aristocratique et la culture pluraliste.

tendances populistes au sein de la société moderne. Mais n'existe-t-il pas en même temps des indications contraires qui nous permettent d'espérer que le grand projet libéral, imaginé au 19è siècle, loin d'avoir épuisé ses possibilités, peut encore imprimer une direction ascendante à la société moderne ?

Et d'abord à quels aspects de la société moderne s'attachent nos inquiétudes ? Dans ses régions les plus avancées, celle-ci, en effet, grâce aux merveilleux effets de la technique industrielle et de la démocratie politique, a réalisé et même dépassé les objectifs humanitaires des progressistes et des socialistes, du moins dans la forme sous laquelle ils avaient été formulés au 19è siècle. Mais, précisément, de tels résultats n'ont pu être obtenus que par l'élaboration, en l'espace de quelques années, d'une organisation sociale d'une ampleur et d'une complexité telles qu'elle n'apparaît pas faite à l'échelle des hommes. Bref, le rythme de l'évolution des techniques, des institutions et des mécanismes sociaux aurait, au cours des deux derniers siècles, graduellement échappé au contrôle des hommes, leur enlevant ainsi la possibilité d'une adaptation harmonieuse au changement social.

La classe moyenne

Selon plusieurs sociologues et économistes, notamment Peter Drucker, le principe d'organisation de la société moderne est celui de la production de « masse ». La grande corporation privée ou publique ne constitue pas seulement une institution fondamentale de la société moderne; elle tend à devenir le miroir même de la société. Ce développement a intensifié la séparation introduite au début de l'ère industrielle entre le contrôle des moyens de production et le travail. L'organisation industrielle moderne a non seulement secondé l'effort démocratique de nivellement des classes; elle a pour ainsi dire supprimé celles-ci par la création d'une immense couche salariale qui englobe virtuellement tous les groupes sociaux. La propriété, en se concentrant au sein des corporations privées ou publiques, s'est en même temps collectivisée. Il n'existe plus, à vrai dire, qu'une seule catégorie sociale, celle des employés : les strates sociales ne se distinguent entre elles que par les écarts qui existent entre les salaires — écarts par ailleurs relativement minimes, sauf aux échelons extrêmes, quand ils sont computés en termes de revenus nets.

L'organisation industrielle du 19e siècle, qui avait permis l'émergence et le maintien d'une grande bourgeoisie entrepreneuriale et financière, aussi bien que d'un prolétariat ouvrier, a donc graduellement fait place à une nouvelle organisation qui tend à rendre la stratification sociale de plus en plus homogène, puisque toutes les variables — occupation, niveau de vie, prestige social, éducation elle-même — convergent vers un même point qu'on peut appeler, pour employer un terme devenu peut-être inadéquat, la classe moyenne[1].

Les groupes et les associations

Une des conséquences le plus souvent relevées de cette évolution consisterait dans le relâchement des liens inter-individuels et inter-groupes. La société moderne, en diversifiant les groupes et en multipliant les associations, aurait appauvri et affaibli les loyautés des individus envers les institutions sociales. L'éclatement des cadres de vie communautaires sous l'influence des centres métropolitains et des vastes réseaux industriels et financiers aurait effrité les anciennes solidarités. La vie des hommes étant de plus en plus conditionnée par des facteurs d'origine internationale ou nationale, les questions d'intérêt fondamental, que fait émerger la société moderne et qui sont communiquées instantanément à tous par de puissants moyens d'information et de propagande, ne retiendraient généralement pas l'attention, parce qu'elles seraient trop éloignées de l'expérience personnelle de la vie quotidienne. Les hommes ne sentiraient plus peser sur eux de contrôles immédiats et précis et ne trouveraient plus autour d'eux de normes clairement définies pour modeler leurs conduites.

Par suite de l'émiettement des loyautés en une multitude d'« appartenances » à des mouvements sociaux aux buts fort divers et parfois opposés, ainsi continue l'argument, les hommes ne se sentent pas engagés à fond au sein des groupes et des organisations intermédiaires, professionnelles ou idéologiques, qui enserrent pourtant leur existence et grâce auxquels ils pourraient agir efficacement sur le plan global. Aux fortes solidarités qui, dans la société traditionnelle, se manifestaient au sein des institutions primaires et de la vie locale et qui se concrétisaient dans la collaboration obligée de tous aux objectifs communs, ont succédé les « participations » intéressées, fragmentaires et épisodiques aux associations « volontaires ». D'où l'émergence des « spécialistes de l'organisation » qui « planifient » et « contrôlent » les activités des corporations, des syndicats, des institutions d'information et d'éducation et des gouvernements, leur responsabilité devant les simples membres ou devant le « public » n'étant de fait souvent que nominale. La tendance à la bureaucratisation

---

(1) Sauf pour les résidus de l'ancienne aristocratie et de la grande bourgeoisie et pour les couches prolétariennes ouvrières et agraires des régions insuffisamment développées, les différences entre groupes, qui subsistent au milieu du XXe siècle, ne constitueraient plus à vrai dire que des gradations à l'intérieur d'une même strate sociale. Aussi parle-t-on souvent « des » classes moyennes pour traduire cette situation.

qui se manifeste dans tous les secteurs apparaît comme une des caractéristiques les plus visibles de la société industrielle et urbaine.

Une « crise » d'autorité

Cette situation introduit en plusieurs points, toujours selon les analystes, des solutions de continuité dans la structure d'autorité. La centralisation des fonctions et des responsabilités au niveau du gouvernement central, en détruisant ou en affaiblissant les structures politiques locales et régionales, a entraîné des ruptures institutionnelles entre les citoyens et les gouvernants. Le peuple ne se reconnaît pas dans ses dirigeants parce que ceux-ci sont trop éloignés de lui et de ses préoccupations élémentaires et parce qu'ils parlent un langage différent du sien; inversement, les dirigeants s'efforcent en vain de « rejoindre » le peuple. La disparition des élites traditionnelles a provoqué une « crise d'autorité » dont les conséquences peuvent être redoutables : le peuple témoigne peu de respect et de loyauté envers ses dirigeants officiels qu'une éducation démocratique perverse lui a appris à considérer comme des mercenaires temporaires, sinon à temps partiel, au service de ses caprices plutôt que des mandataires d'une sublime et majestueuse volonté générale dévouée aux plus nobles intérêts et aspirations de tous et chacun. On peut craindre dès lors que, dans un mouvement de révolte ou simplement par lassitude, le peuple ne succombe aux sollicitations pressantes de chefs « naturels » surgis de son sein, et qui traduisent en formules politiques retentissantes les vagues impressions qu'il ressent, sinon d'être trahi, du moins d'être mal compris et abandonné par ses dirigeants officiels. En effet, quand les gouvernants ne parviennent pas à se rendre accessibles au peuple, à son tour le peuple devient inaccessible aux dirigeants. Dans les conditions de la société industrielle et urbaine bureaucratisée, il existe, parmi tous les groupes sociaux, un nombre considérable d'individus plus ou moins marginaux, qui, les circonstances s'y prêtant, chercheront à satisfaire leur besoin inassouvi de participation, à surmonter leurs inquiétudes ou tout simplement à exprimer leurs insatisfactions, en adhérant à des mouvements improprement qualifiés « de masse », parce qu'ils s'érigent à contre-pied d'une structure officielle d'autorité devenue trop poreuse pour permettre l'existence de solidarités étanches d'un bout à l'autre du système social.

La poussée des mouvements fascistes dans l'après première grande guerre, le McCarthisme, le Poujadisme, le Gaullisme par certains traits, la récente vague créditiste au Québec, représentent, dans les conditions spécifiques de temps et de lieu propres à chaque cas, des réactions plus ou moins spontanées aux malaises engendrés par l'apparente incapacité des institutions de permettre des médiations harmonieuses entre les divers niveaux des structures complexes et diversifiées que la société moderne a édifiées.

Mais l'avènement de démocraties populistes, totalitaires et probablement dictatoriales est-il pour autant fatal ? A en croire de nombreux critiques récents, la marche de l'Occident vers la société « de masse » est certaine et non réversible. Certains cependant formulent des jugements beaucoup plus nuancés[1]. Tout en reconnaissant l'existence de tendances populistes, ils constatent en même temps la présence agissante de facteurs favorables à l'édification d'une société « pluraliste ».

L'organisation sociale moderne

Certes, l'organisation sociale moderne, par la multiplication des affiliations, empêche les individus de manifester à l'endroit de chaque association qui sollicite leur loyauté, un sentiment d'appartenance aussi intense que celui qu'ils témoignaient jadis envers leur famille, leur localité et leur métier. Mais il faut voir que la diversification des statuts et des rôles sociaux ouvre des horizons nouveaux aux hommes et leur assure un plus haut degré d'indépendance et d'autonomie personnelles. La mobilité sociale, la liberté des choix et l'égalisation des chances, que rend possibles l'organisation sociale moderne, compensent bien la stabilité des statuts, la servilité à l'endroit des règles éprouvées et la sagesse des hiérarchies prestigieuses dont se targuait la société traditionnelle. Non seulement les valeurs associées à la première diffèrent-elles de celles représentées par la seconde : sur le plan strictement humain, qui peut sensément nier qu'elles ne leur soient bien supérieures ? Cependant, par comparaison à l'ordre ancien qui permettait un facile équilibre, rendu possible à la fois par l'esprit terriblement borné et peu exigeant de la masse des hommes et par le paternalisme des élites, les voies de la société moderne paraissent incertaines et aléatoires puisqu'ici les engagements sont conditionnels et partiels, les solidarités ambiguës et changeantes, les contrôles incomplets et lointains.

Par suite de la diversification des statuts et des rôles, le degré d'intérêt que les individus accordent aux nombreuses organisations dont ils sont les membres est inégal et souvent minime. Aussi constate-t-on la tendance au sein de la plupart des organisations à une délégation d'autorité au profit d'un petit nombre d'hommes, qui, en retour d'un salaire, se consacrent à la promotion des buts de l'organisation. Ce qui

---

(1) Parmi ces derniers, mentionnons William Kornhauser dont le livre, *The Politics of Mass Society*, the Free Press of Glencoe, 1959, a particulièrement influencé la présente analyse qui se réclame cependant d'un grand nombre d'auteurs américains et européens et qui prétend en outre à une certaine originalité.

importe par dessus tout de maintenir, dans ces condition, c'est le contact permanent, ou tout au moins fréquent, au sein des associations, entre les dirigeants et les membres. Les droits et les responsabilités doivent être bien délimités et scrupuleusement observés de part et d'autre : les membres doivent s'abstenir d'intervenir de façon arbitraire et capricieuse auprès des dirigeants qui, dans la formulation et l'application des politiques du mouvement, ont besoin d'un maximum de latitude; par ailleurs, les premiers doivent pouvoir légalement contraindre les seconds à rendre un compte rigoureux de leur mandat.

La bureaucratisation de la société moderne, tant décriée en plusieurs milieux, apparaît ici comme la conséquence normale de la mobilité et de la liberté accrues des individus. Les risques que cette tendance comporte, pour l'avenir de la société moderne, on l'a vu, sont réels et pressants. Malgré tout, le péril bureaucratique est beaucoup moins considérable qu'il n'apparaît au regard superficiel. De fait, le pouvoir bureaucratique dans la société traditionnelle était certes beaucoup plus contraignant qu'on ne l'imagine trop souvent, puisqu'une équipe socialement homogène régnait alors souverainement sur tous les centres de décision, sociaux, économiques et politiques. Sans doute, le faible degré de développement des moyens de communications et des techniques d'influence, de même que les prescriptions morales des codes aristocratiques et la prédominance de la vie locale limitaient sérieusement en pratique l'absolutisme légal de l'ancienne bureaucratie de rang. Inversement, dans la société moderne, les techniques de pouvoir à la disposition des hommes permettent un haut degré d'efficacité bureaucratique. Mais il faut voir que, tout comme les organisations elles-mêmes, les bureaucraties sont devenues fort diversifiées. Il faut posséder un tempérament bien tragique pour croire à l'existence d'une conspiration des bureaucrates, en vue d'instaurer, sous la forme crue imaginée par James Burnham ou sous la transposition plus subtile opérée par C. Wright Mills, un gouvernement des grands gérants.

Le caractère pluraliste même de la société moderne la protège contre tout danger d'un pouvoir bureaucratique abusif. Je conviens volontiers que les efforts dépensés jusqu'ici pour développer une théorie du pluralisme socio-politique — y compris les remarquables travaux de jeunesse d'un Harold Laski — n'ont pas produit de résultats satisfaisants. Je suis toutefois convaincu que si nous parvenions à nous libérer de l'emprise des concepts vermoulus, des convictions *a priori* et des fausses craintes qui paralysent le développement de la science politique, nous réussirions sans trop de mal, à formuler une théorie d'un développement socio-politique harmonieux, qui ferait paraître bien ternes et bien superficielles les sombres analyses des prophètes libéraux de la « société de masse ».

Les groupes de pression

En premier lieu, nous devons cesser d'agiter des épouvantails à corneilles quand nous abordons le sujet des groupes de pression. Les organisations professionnelles ou idéologiques représentent en effet des structures intermédiaires qui médiatisent pour les individus les institutions économiques et politiques de la société globale. Elles fournissent la seule possibilité qui s'offre aux individus d'infléchir de façon effective, quoiqu'indirecte, l'action des gouvernements et des corporations; elles leur permet de s'adapter aux changements sociaux que produit le jeu de facteurs qui échappent à leur emprise immédiate; en réduisant la distance qui les sépare des grands centres de décision, elles raffermissent les liens sociaux et restituent la continuité qui est en danger de se perdre dans la structure d'autorité. Mais il faut bien voir que, pour remplir ces fonctions bénéfiques, les organisations doivent agir dans plusieurs directions à la fois. Elles doivent se mesurer aux multiples pouvoirs qui les confrontent : bref, elles ne peuvent se permettre un relâchement de leur vigilance à l'endroit de ceux qui sont en position d'affecter leurs intérêts[1]. Elles se trouvent ainsi naturellement poussées, par l'ampleur même des tâches qui leur sont dévolues, à agir comme groupes de pression, notamment politiques.

En second lieu, nous devons, comme je l'ai indiqué plus haut, cesser de nous imaginer que la société moderne est gouvernée, ou est dans le proche avenir menacée d'être gouvernée par une conspiration oligarchique. Dans une excellente monographie[2], Robert A. Dahl dégage plusieurs hypothèses beaucoup plus suggestives que celle des « pouvoirs compensateurs » de Galbraith dont l'incroyable succès parmi les auteurs de science politique témoigne de l'immense dénuement théorique de cette discipline[3]. L'organisation sociale moderne comporte, on l'a vu, une extrême spécialisation des fonctions et par conséquent des intérêts et des talents. On a

(1) Les organisations, d'ordinaire, ne peuvent pas faire pleine confiance aux partis politiques qui, désireux qu'ils sont de se gagner l'appui du plus grand nombre de groupes possibles, ne servent efficacement les intérêts d'aucun d'entre eux.

(2) Robert A. Dahl, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, Yale U.P., 1961

(3) L'immobilisme socio-politique, pratique, auquel conduirait la « théorie des pouvoirs compensateurs », si elle se vérifiait dans les faits, plaît énormément aux théoriciens politiques qui restent encore béats d'admiration devant cette monstruosité mécaniste imaginée par Montesquieu qu'un système politique comportant à la fois la réparation et l'équilibre des pouvoirs.

souvent déploré, bien à tort, les conséquences politiques de cette spécialisation. La vie politique s'est professionalisée par suite des connaissances particulières que requiert le caractère hautement technique de l'administration publique moderne. Tandis que dans la société traditionnelle les hommes politiques se recrutaient exclusivement parmi la classe dominante, par contraste, dans la société moderne démocratisée, ils viennent de toutes les strates sociales. C'est là sans conteste un progrès incontestable sur la situation ancienne. Si, dans une société pluraliste, il n'est pas permis au pouvoir politique de régner sur les pouvoirs sociaux et économiques de façon absolue comme sous les Anciens-Régimes, ce pouvoir ne succombe pas non plus sous leurs coups comme à l'époque des grands bourgeois.

La professionalisation de la vie politique

La professionalisation de la vie politique conduit tous les groupes, hormis les gens de métier, à se désintéresser des questions d'intérêt général. Ceux qui se nourrissent encore des vétustes préceptes de la démocratie individualiste déplorent amèrement pareil état de fait. Malgré tout[1], par là même, l'indépendance de la sous-culture politique, si désirable dans nos régimes de bien-être et de sécurité, se trouve garantie.

La professionalisation de la vie politique éloigne en outre tout risque de collusion permanente entre les dirigeants politiques et les dirigeants sociaux et économiques. Quelque fortes que puissent être les pressions d'un groupe quand ses intérêts sont en jeu, les hommes politiques possèdent sur lui plusieurs avantages qui normalement leur assurent la suprématie dans la conduite des négociations : prestige de leur position, connaissances spécialisées, informations d'intérêt général, support de l'opinion publique et ainsi de suite. Une coalition des pouvoirs sociaux et économiques triompherait aisément du pouvoir politique. Cependant, une telle coalition est impossible ou tout au moins improbable, tant est grande l'apathie envers les questions d'intérêt général manifestée par tous les groupes sociaux et dure la concurrence entre les groupes et tout spécialement entre les dirigeants des divers groupes. La suprématie des hommes politiques se trouve assurée par le fait qu'ils ne font face qu'à un seul groupe ou du moins qu'à un petit nombre de groupes à la fois. Si donc ces hommes cèdent parfois aux pressions indues des groupes, c'est qu'ils n'ont pas encore pris conscience de la solidité de leur position.

---

(1) Je dis bien « malgré tout » parce que l'atrophie du désir de participation politique peut produire de graves conséquences individuelles et socio-politiques. Je me suis expliqué sur ce point dans « Perspectives sur l'éducation politique des adultes », *I.C.E.A.*, Cahiers d'information et de documentation, no 11.

Vers une démocratie pluraliste

Dans ces conditions, la crainte de voir s'instaurer à plus ou moins brève échéance un gouvernement des grands gérants me paraît surtout le fruit de l'imagination trop fertile des intellectuels libéraux. L'analyse des tendances en cours pointe plutôt dans la direction d'une démocratie pluraliste. Certes, la société moderne a accru énormément les ressources totales mises à la disposition des sociétés et des groupes et surtout elle a mis à la disposition des gouvernants, des corporations, des syndicats et autres organisations gigantesques des mécanismes de contrôle d'une puissance inouie. Si ces ressources accrues et si ces puissants mécanismes de contrôle étaient monopolisés par une clique dominante, sans doute il faudrait alors craindre grandement pour l'avenir de notre civilisation. Mais, comme je viens de l'indiquer, il semble bien que, contrairement à la situation qui prévalait dans la société traditionnelle, les divers pouvoirs, loin d'être cumulatifs, tendent plutôt à s'exclure mutuellement sous l'effet de la concurrence entre les dirigeants des groupes qu'instaure et favorise une organisation sociale fortement différenciée au sein de laquelle les fonctions se spécialisent à un haut degré.

L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord ont connu depuis deux siècles des mutations de structures d'une ampleur sans parallèle dans l'histoire des civilisations. Face aux impulsions révolutionnaires qui poussaient dans toutes les directions à la fois, les peuples occidentaux ont fait preuve de remarquables capacités d'adaptation. Les énergies collectives dégagées à l'occasion des assauts répétés contre les institutions et les idéologies anachroniques des Anciens-Régimes, loin de s'être trouvées anéanties à l'issue des durs combats que les groupes sociaux se sont livrés, ont au contraire été ré-orientés vers des activités productrices de progrès social sous l'influence des institutions que des générations d'hommes habiles, sinon toujours justes et clairvoyants, ont édifiées.

L'Occident privilégié

Préoccupés que nous sommes de relever les errements et de déplorer les égoïsmes évidents des commerçants, des industriels et des hommes politiques du 19e siècle, nous ne tenons pas toujours suffisamment compte de la complexité des pressants problèmes qu'ils ont eu à résoudre et surtout nous nous empêchons ainsi de voir que le résultat global de leurs efforts représente peut-être la plus grande réussite de toute l'histoire. L'organisation sociale démocratique, bureaucratique, industrielle et urbaine qu'ils ont montée pièce à pièce et qu'il nous revient de modifier et de parfaire ouvre incontestablement à l'homme contemporain des possibilités indivi-

duelles et collectives qui font paraître bien ternes les rêveries utopiques les plus grandioses des époques antérieures de l'humanité. L'Occident constitue pour les jeunes nations du Tiers-Monde et pour l'U.R.S.S. elle-même un modèle qu'elles s'efforcent de reproduire dans les conditions qui leur sont propres. Plusieurs d'entre elles ont rejeté, du moins provisoirement, notre système économique mixte et nos institutions politiques. Il n'en reste pas moins que les objectifs concrets qu'elles poursuivent constituent des calques de réalités devenues banales dans les pays les plus avancés de l'Occident. Et même si on ne connaîtra le legs permanent des colonisations occidentales qu'une fois décantés les souvenirs qu'elles ont laissés et surmontées les difficultés consécutives à la conquête de leur indépendance, on constate dès maintenant chez certaines élites progressives des peuples afro-asiatiques un profond respect envers les idéaux libéraux de l'Occident sous leurs aspects essentiels et fondamentaux.

Non seulement l'Occident occupe-t-il un rang tout à fait privilégié au regard de l'histoire et devant le monde contemporain, mais encore le rythme de son expansion matérielle demeurera vraisemblablement pour plusieurs années encore insurpassé.

Alors qu'elle représente pour les jeunes nations, la plus riche source où vont s'alimenter leurs utopies, se pourrait-il que la civilisation occidentale soit elle-même en danger de mort ? Pour ma part, je ne puis souscrire au profond pessimisme des écrivains libéraux. L'expression « société de masse » qui traduit et résume leur état d'esprit ne possède ni statut théorique, ni contenu concret précis. Elle veut traduire certaines tendances très apparentes de la société moderne. Mais elle a le grave défaut de brouiller les perspectives historiques. Par suite, elle ne permet pas de saisir, il me semble, le cours profond de l'évolution de la société moderne.

Ce qui caractérise par dessus tout la société moderne c'est qu'elle repose sur une organisation sociale qui tend à rendre superflue la présence d'une classe dominante dans le vieux sens du terme. Ses véritables dirigeants, pour reprendre l'expression de John Chipman Gray, sont « introuvables ». Elle est en voie de réaliser à sa façon la grande anticipation marxiste d'une société sans classe. Pour la première fois dans l'histoire du monde, le progrès matériel et spirituel de la civilisation ne suppose plus la mise en esclavage du grand nombre. En demeurant tributaires des théories élitistes, les intellectuels libéraux s'empêchent de formuler **l'idéologie** qui résumerait les efforts millénaires des hommes pour inventer un monde qui se tienne debout sans les tyrans . . . ★

LA MESURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Jean BOUTHILLETTE

La première question posée à ce colloque, à savoir : l'indépendance est-elle l'aboutissement normal de l'évolution historique du Canada français, a été rédigée avec beaucoup de doigté. On se contente en effet de demander si cet aboutissement est normal; on aurait pu y aller plus carrément et demander s'il est nécessaire. Il y a là plus qu'une nuance dans les mots. J'aimerais commencer cet exposé par ce que plusieurs d'entre vous vont peut-être considérer comme des banalités mais que je considère, personnellement, comme des notions fondamentales, essentielles, et qui engagent.

En soi, l'option indépendante est légitime. Tout homme, de par sa volonté libre, peut choisir d'être Canadien-Français ou de ne l'être plus, de devenir Américain ou Papou, ou encore citoyen du monde. Essentiellement, ce qui importe c'est d'être homme. Ce qui situe le nationalisme, quel qu'il soit, en deça de tout orgueil.

Mais être homme, de par les dispositions de la matière, c'est l'être selon certains modes. Et la nation est l'un de ces modes. Dans la pratique, avant de choisir d'être Canadiens-Français — un peu comme on dit d'un chrétien qu'il doit un jour de sa vie se convertir au christianisme — je l'ai été de fait, de par ma naissance, de par ma première communion, chez nous, cela marque son homme !

Si, aujourd'hui, je choisis librement d'être Canadiens-Français, c'est que je reconnais, que j'accepte mon appartenance à un groupe humain déterminé. Mon nationalisme sera d'abord de l'ordre d'une certaine solidarité charnelle. C'est aussi que c'est par ce groupe dont je suis issu que je désire atteindre tout l'homme, c'est-à-dire affirmer des valeurs universelles. Mon nationalisme, de plus, sera de l'ordre d'une certaine fierté.

Mon appartenance à un groupe humain déterminé ne vient donc pas en contradiction avec mon appartenance au monde — en ce sens nous sommes tous citoyens du monde. Mais on voit que cette double appartenance, au sein même de tout être humain, crée une ambivalence, une dualité : il peut y avoir conflit entre le groupe humain auquel j'appartiens de par ma naissance et ma volonté libre et un autre groupe, auquel j'appartiens aussi de par ma nature même d'homme. S'il n'y a pas contradiction, il peut y avoir contrariété. Ce qu'il faut ici retenir, c'est que le conflit est d'abord dans l'individu : de par son essence universelle il est semblable aux autres hommes; il en est différent de par son existence singulière concrète. Similitude et différence coexistent donc au sein de la personne humaine.

Il faut donc voir l'être humain comme un conflit vivant : le dialogue Moi-Toi est le prototype de toutes les ambivalences humaines. Mais le conflit étant d'ordre existentiel, il ne présuppose aucune solution théorique : le conflit doit être assumé et vécu. Tel est le destin de la personne humaine. Mais parce que l'homme est libre, destin ne signifie pas fatalité : la personne humaine libre est le lieu de toutes les tensions et de toutes les tentations ou possibles. C'est elle — la personne humaine — qui fait l'histoire.

Notre histoire collective commence en 1534, ou en 1608, comme vous voudrez. Mais c'est 1760 qui transforme cette histoire en destin. Ce que je veux tenter ici, c'est de dégager les grandes lignes de ce destin canadien-français qu'il était en notre pouvoir de maîtriser mais qui nous a toujours échappé faute de lucidité.

Qu'est-ce donc que 1760 ? C'est le moment précis de notre histoire où commence un dédoublement de notre personnalité collective. J'étais Canadien. Or le Canada devient anglais. Pour marquer ma continuité, j'affirme une différence et me dis Canadien-Français. La dualité, dont je parlais au début, je la retrouve ici dans mon nom même de Canadien-Français : à la fois Canadien et Français, et pourtant ni l'un ni l'autre séparément, et encore moins la somme, ou la moyenne, arithmétique des deux, mais une synthèse vivante. Tout comme le Moi et le Toi sont en conflit dans la personne, les entités canadienne et française sont en conflit dans la personne du Canadien-Français. Si je suis à la fois, dans ce pays, Canadien et Français, je suis donc, à la fois, une similitude et une différence.

Dans la vie de tous les jours, les choses ne sont pas aussi bien tranchées. De par ma nais-

sance, ma vie familiale, mon éducation, j'ai été Canadien-Français avant d'être homme, c'est-à-dire que l'intelligible a été voilé et que dans l'ordre de l'existence j'ai été une différence avant d'être une similitude, un Moi avant d'être un Toi. De même dans mon pays par rapport à l'Autre — le Canadien-Anglais. Il y a donc une condition canadienne-française comme il y a une condition humaine. Devenir adulte, c'est passer du réflexe canadien-français à la conscience canadienne-française, qui implique la reconnaissance d'une similitude et d'une différence en conflit permanent.

Ce dont il nous faut prendre conscience, c'est de la dualité de fait et de l'égalité, dans nos personnes concrètes, des entités canadienne et française qui composent notre identité collective. Or nous n'avons jamais bien vu cette égalité existentielle. La preuve : nous écrivons notre nom avec un grand C et un petit f, faisant de notre entité française un accident de la substance canadienne. Ce qui s'était passé sur le plan juridique, à un moment précis de notre histoire, nous en avons inconsciemment transposé l'image dans notre identité collective. C'est ainsi que 1760 est devenue une fatalité quand ce n'était en fait qu'un destin qui s'ouvrait devant nous.

Je ne suis donc pas, sur le plan de la personne, Canadien d'abord et français ensuite puisque je ne suis ni l'un ni l'autre séparément. Ce que je suis, concrètement ? Une dualité en marche, un Canadien-Français avec deux majuscules et un trait d'union qui soude mes deux entités vivantes. Voilà ce que nous sommes dans nos existences de tous les jours, avant d'être quoi que ce soit d'autre sur le plan juridique.

Il n'y a donc pas de définition théorique à l'identité canadienne-française, mais il y a une mesure canadienne-française, que je traduirai par une image : le Canadien-Français, comme un funambule, doit se tenir en équilibre sur le trait d'union qui fait composer intimement les deux entités de son nom. Toute mesure est une tension. Toute démesure est une tentation, soit celle de ne choisir que l'un des deux termes de notre ambivalence fondamentale. L'identité canadienne-française n'est pas une vue de l'esprit mais une condition existentielle, c'est-à-dire qu'elle engage un dialogue constant entre ses entités canadienne et française unies dans la personne du Canadien-Français. Le dialogue est notre destin, à moins que nous ne décidions de ne plus être Canadiens-Français mais de devenir Québécois, ou Laurentiens. Il n'est donc pas nécessaire, en soi, d'être Canadiens-Français; mais il est nécessaire, une fois acceptée l'identité canadienne-française, d'assumer notre dualité, de vivre notre conflit. Nos problèmes ont donc deux temps : le premier, prendre conscience de notre ambivalence fondamentale et l'assumer; le deuxième, l'affirmer aux yeux de tout le Canada comme la mesure canadienne-française. C'est dire qu'il faut nous interroger avant d'interroger les institutions.

Etre Canadiens-Français, c'est rechercher constamment un équilibre entre une similitude et une différence, entre Moi et l'Autre — le Canadien-Anglais. Dans cette vision de notre identité collective, deux tentations opposées nous tiraillent, et qui sont toute notre histoire : le nationalisme, qui met l'accent sur l'entité française, et le pan-canadianisme centralisateur, qui met l'accent sur l'entité canadienne. Et pourquoi ces deux idéologies sont-elles une démesure ? Tout simplement parce qu'elles considèrent séparément ce qui est soudé en moi : je ne suis pas une similitude seule; non plus qu'une différence seule. Ces deux solitudes me déchirent dans ma personne et stérilisent mon action. Mais remarquez que ces tentations opposées sont des possibles puisque la notion de nationalité est contingente; cependant elles sont une démesure si j'accepte la mesure canadienne-française.

Pendant longtemps, le Canadien-Français a voté bleu à Ottawa quand il votait rouge à Québec, et vice versa. Il ne posait pas un geste politique : inconsciemment il se protégeait, dressant sa similitude contre sa différence pour les forcer à composer, à coexister et à dialoguer. Au niveau le plus profond de sa vie collective, le Canadien-Français est une nostalgie : il se souvient de tout le Canada, qui a déjà été sien, et il se replie, par réflexe, sur le Québec, qui n'est pourtant qu'une partie de lui-même. Or si je sépare dans les faits sa similitude de sa différence, j'amène le Canadien-Français à penser, obscurément, que sa similitude canadienne loge à l'enseigne d'Ottawa, et sa différence française à l'enseigne de Québec. Ce dualisme n'est pas vrai dans ma personne : je suis Canadien-Français à Ottawa comme à Québec; je suis une similitude et une différence dans les deux capitales à la fois. A ce moment, on conçoit que le pan-canadianisme centralisateur, qui met ma différence française entre parenthèses, soit une source d'assimilation. On conçoit également que le nationalisme traditionnel, c'est-à-dire le plus conservateur, qui dresse systématiquement ma différence contre ma similitude, aille à l'encontre du réel en me retranchant de tout ce qui vient d'Ottawa. Le nationalisme, tel qu'on l'a pratiqué jusqu'à la guerre, a été la plus pernicieuse de ces deux tentations. On n'a qu'à lire l'Introduction à la *Grève de l'amiante,* de Pierre Elliott-Trudeau, pour toucher du doigt ses échecs et ses mythes : agriculturisme, démagogie politique, moralisme primaire, xénophobie entretenue avec soin, et ce fameux mythe du chef, qui dispense si bien l'homme d'être libre et responsable.

Les conséquences de cette démesure ont été désastreuses. Dans le cas du nationalisme, brièvement, disons que son système de valeurs, fondé principalement sur le mythe de la langue gar-

dienne de la foi, a toujours paru inacceptable à une conscience libre. De là, dans les milieux intellectuels, les déchirements qui vont jusqu'au refus du milieu canadien-français. Quant au peuple, lui, il a vécu dans un immense silence. Dirigé comme un troupeau dans toutes les manifestations de sa vie, il n'a pas appris à penser, mais quoi penser. A part l'exode du début du siècle, causé par notre irréalisme en face des problèmes économiques, il y a eu la prolétarisation massive, une désaffection déplorable mais compréhensible pour la politique, entraînant une dégradation de la notion de citoyen. Qu'a toujours été la démocratie dans la province de Québec ? Du favoritisme, encouragé par des politiciens paternalistes et démagogues. L'assimilation a entraîné la prolétarisation du langage. Le peuple est muet parce que, d'un côté, il a de moins en moins de mots à lui pour s'exprimer, et d'un autre parce qu'on ne lui a jamais demandé son avis. Il a été victime d'une démesure qui, dans le cas du nationalisme traditionnel, l'a dépossédé de ses libertés individuelles et collectives; de son langage et de sa fierté dans le cas du pan-canadianisme centralisateur. Cependant il est arrivé ceci, qui paraît extraordinaire à première vue : jamais dans notre histoire le peuple n'a été en bloc et activement nationaliste ou pan-canadien. On l'a donc dit apathique et le procès était fait. Eh bien non ! Il était disponible, le peuple canadien-français, mais pour une action qui ne le divisât pas dans son identité profonde. Personne ni aucune idéologie n'a réussi à le saisir; il a échappé à tous les mouvements et à tous les mots d'ordre. Il en a subi les effets — Dieu sait comment et nous aussi ! — mais il ne s'est jamais engagé. Le peuple canadien-français est donc foncièrement sain et n'est coupable d'aucune apathie. Il a été trompé par défaut de lucidité de ses élites, de ses penseurs officiels. Que ceux qui le méprisent, par une révolte mal orientée, s'en persuadent enfin et qu'à la solidarité charnelle avec le peuple ils joignent la solidarité de l'esprit.

Mais voici où, dans la perspective ambivalente de notre identité collective, les choses se retournent d'une façon inattendue. Ces deux démesures, le nationalisme traditionnel et le pan-canadianisme centralisateur, qui ont faussé notre action, nous ont sauvés sur le plan vital. En effet, c'est parce que le Canadien-Français, à travers son histoire devenue destin, a toujours cherché à surmonter sa dualité qu'il a survécu comme Canadien-Français. En cherchant à se débarrasser de l'une ou de l'autre de ses entités, il les faisait dialoguer, donc stimulait sa tension. Sans le savoir il cherchait sa mesure, et ce qui l'a sauvé c'est de n'être jamais tombé dans la démesure, c'est-à-dire de n'avoir jamais choisi d'être Canadien seulement ou Français seulement. C'est donc son combat, au sein même de sa personne, de son identité collective, combat obscur, très près de l'inconscient, qui a assuré sa continuité comme canadien-français. Sa survivance est donc issue de sa précarité. La survie canadienne-française s'inscrit dans un dialogue douloureux, tragique et possiblement mortel, entre les deux entités de notre identité collective.

C'est à la précarité, donc, — ou à l'idée qu'on se fait de notre précarité — que nous devons notre survie comme peuple distinct. Or la survivance, personne n'en veut plus, et cela parce qu'elle a été médiocre, parce qu'elle a été une impuissance. Mais ce qui est médiocre dans notre survivance ne l'a été que dans l'ordre des réalisations. Or c'est le combat qui importe, puisque c'est lui qui assure ma vie canadienne-française. Vitalement et dans son action obscure, médiocre, la survivance est un bien puisqu'elle est la quête d'une mesure. Mais en même temps elle signe nos échecs puisque nous n'avons jamais bien vu qu'elle était cette mesure. Si je rends cette quête consciente, lucide, je rends possibles les réussites et je surmonte l'impuissance. Le dialogue de l'ambivalence réconcilie donc le Canadien-Français avec sa survivance et tout son passé dont il essaie tant de se débarrasser. C'est la dualité assumée et vécue, et elle seule, qui rend possible l'affirmation canadienne-française. C'est la fuite devant cette même dualité qui confine à l'impuissance.

Notre vitalité est donc liée de très près à notre précarité. La précarité accentue la tension, qui est la mesure canadienne-française. Plus grande est la tension dans notre vie collective, plus grande est notre vitalité. Notre dualité, en dernière analyse, est un paradoxe. Or ce paradoxe ne se lève pas en logique : il se vit. Le Canadien-Français, depuis une couple d'années, vit dans une grande tension, et cela parce qu'il est conscient de sa précarité. Et pourtant voyez notre vitalité dans tous les domaines : les mouvements indépendantistes, ici présents, en sont la preuve vivante. Mais que la tension se relâche et nous nous endormons. L'ère duplessiste, qu'est-ce dans cette perspective ? Une grande illusion de sécurité nationale par la magie d'un mot : l'autonomie. Pendant vingt ans ce mot a masqué notre précarité. Notre tension s'est donc relâchée et nous avons dormi. Or c'est pendant ce temps de prétendus sécurité que la centralisation a été le plus poussée à Ottawa. La mort de Duplessis a sonné le réveil. En crevant le ballon de l'autonomie verbale, nous avons retrouvé la précarité. Et en retrouvant la précarité, nous avons retrouvé la vitalité.

Pendant ces vingt ans, nous avons vu la gauche se tourner vers Ottawa, par désespoir de cause, par anti-duplessisme. Sur un plan elle avait raison de se tourner vers ma similitude canadienne puisque tout était bloqué du côté de ma différence. Mais ce faisant, c'est ma différence qui traînait de l'arrière, qui perdait l'équilibre. D'un autre côté, au nom de l'autonomie, la droite conservatrice se repliait sur Québec pour faire

échec à la centralisation, affaiblissant ainsi ma similitude canadienne. Devant ces deux tentations, la tension s'est relâchée et notre action a été impuissante. Résultat : vingt ans d'immobilisme; vingt ans de perdus pour la mesure canadienne-française. Un drame.

Cette tension vécue en nous est au principe même de notre dynamisme vital. Le refus de la tension est la cause même de notre impuissance. Assumer la tension, donc vivre notre dualité, c'est amener le dynamisme vital à s'assurer une action efficace, donc à passer de l'impuissance à l'affirmation. Ce qu'il faut bien saisir, pour en finir avec le paradoxe, c'est que notre force vient justement de ce que nous avons toujours pris pour notre faiblesse, que la précarité est la condition même de notre survie en tant que Canadiens-Français. — Mais une précarité à la recherche d'un constant équilibre.

Pour terminer, essayons de mettre face à face notre mesure et nos institutions. Notre dualité vivante, nous l'avons vu, crée des oppositions au niveau le plus obscur, le plus profond, au niveau du réflexe, oppositions qui se traduisent dans le tiraillement Ottawa-Québec. Amenées au niveau de la conscience, ces oppositions ne nous paraissent plus des contradictions, mais des contrariétés qu'une action lucide et courageuse peut surmonter.

Cette tension, qui paraît une médiocrité si je refuse la dualité, est, au niveau de l'acte créateur personnel et collectif, un héroïsme de chaque instant parce qu'elle est une fidélité au réel canadien-français, parce qu'elle avance sur la corde raide du risque.

Il est plus difficile de me tenir droit sur le trait d'union de mon nom collectif, mon regard posé sur deux pôles et à la recherche d'un équilibre, que de me laisser choir sur un pôle ou l'autre. Cette position est exigente, mais c'est la seule qui nous convienne sur ce continent qui nous tire et nous repousse à la fois. Mais cette tension, qui est recherche d'équilibre, exige des rajustements au niveau des institutions. Car si nous avons pris conscience de ce que nous sommes, si nous acceptons d'assumer notre conflit et de nous affirmer tel, il faut que les institutions nous respectent, qu'elles reflètent ce que nous sommes dans nos vies concrètes. Il faut donc créer, ou recréer, nos institutions à notre image. Je ne dis pas que la Confédération est parfaite. Au contraire. Mais je dis que si nous désirons demeurer Canadiens-Français — libre à nous de ne plus l'être —, la mesure canadienne-française s'insère dans une confédération, qui, elle seule, prolonge notre tension. J'ai lu, l'an dernier, dans un bulletin du R.I.N., qu'on n'a pas le droit d'exiger d'un peuple l'héroïsme quotidien. Dans un système où les entités de mon identité collective sont séparées, en effet il est absurde et vain d'être héroïque. Mais dans la perspective d'une dualité vécue, je crois au contraire que seul l'héroïsme, fondé sur la conscience de ce que nous sommes, peut nous amener à ce que nous voulons être sur ce continent. C'est plus que notre existence au Canada qui est ici impliquée : c'est notre justification sur le continent nord-américain, le continent par excellence de la liberté intérieure et de l'aventure extérieure.

Avons-nous toujours justifié notre présence sur ce continent ? Notre survivance démontre que non en dehors de l'ordre purement vital. Or c'est à l'échelle du continent qu'il faut nous affirmer, que nous soyons indépendants ou non. Le bloc anglo-saxon est une présence terrible, écrasante, une présence plus forte que la nôtre et qui exige notre héroïsme perpétuel, qui implique un constant risque mortel. C'est dans la précarité qu'est notre force. Or notre situation sera toujours précaire, que nous soyons indépendants ou non. Il ne nous faut donc pas perdre notre mesure de vue un seul instant.

L'option de l'indépendance, en soi, est légitime. Mais dans les faits, par rapport à notre mesure, est-elle possible ? Est-elle souhaitable ? D'autres que moi, ici, essaient de répondre à la question, en interrogeant l'économie, la géographie, la politique, et le reste. A mes yeux, l'indépendance ne peut signifier qu'un équilibre, le plus juste possible, dans la dépendance. Elle est donc compatible avec une confédération. L'indépendance absolue n'est pas de ce monde. Elle est même une hérésie sur le plan de la personne, également sur le plan politique en ce vingtième siècle. Mais dans notre cas, pour assurer l'efficacité de notre action, la réussite de nos réalisations, il nous faut trouver un juste équilibre dans notre dépendance — et le mot dépendance, ici, ne signifie que des rapports nécessaires, un dialogue, non une sujétion. Notre dépendance relative — et notre indépendance relative — ne peuvent donc signifier qu'un équilibre de forces, qu'un moyen de plus pour assurer notre tension fondamentale.

La tension est un principe moteur universel. Il se retrouve, sous diverses formes, partout. Les Etats-Unis sont une tension : isolationnisme traditionnel et leadership mondial. Les nations européennes sont en tension. Après nombre de guerres meurtrières qui n'ont rien résolu, les Européens décident de vivre la tension et créent le Marché commun. Car le Marché commun est une tension : voyez la nouvelle vitalité de la vieille Europe.

Il n'y a pas de solutions théorique, disais-je, à la condition canadienne-française. Il nous faut donc trouver notre équilibre nous-mêmes, créer un système de valeurs qui soit à notre mesure. Un pan-canadianisme décentralisé, qui répond donc bien à la vraie définition d'une confédération, est une voie dans laquelle il me semble qu'on peut s'engager, car cette voie engage notre mesure vivante. A partir d'ici, tout est problèmes pratiques. A notre imagination créatrice et à notre sens du réel de nous guider. ★

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Michael Oliver[1]

ON a compté les votes; les vainqueurs ont célébré la victoire. Les passions partisanes s'abaissent, et c'est le temps de considérer tranquillement la signification des résultats.

On a posé toute une série de questions avant le scrutin. Que feront les Créditistes ? Est-ce que les rumeurs de mécontentement venant des régions rurales indiquent un courant contre les Libéraux chez les fermiers, les colons, les bûcherons ? Les Anglais de l'ouest de Montréal, seront-ils solidaires de la compagnie Shawinigan et de la rue Saint-Jacques, cessant leur appui habituel aux Libéraux ?

Essayons maintenant de donner quelques réponses, même si elles sont encore hypothétiques et provisoires.

D'abord, les Créditistes. La première impression que donnent les résultats c'est que la vague Crédit social de juin n'a eu aucune influence sur le vote. M. Caouette s'est abstenu pendant la campagne et M. Hertel Laroque de l'Action Provinciale l'a dénoncé comme traître à la cause anti-étatiste. Après un regard un peu plus attentif sur les chiffres, je crois qu'on doit modifier légèrement cette conclusion. On a cru qu'une grande partie des votes créditistes iraient à l'Union nationale. Il est probable que la prévision du *sens* de ces votes était bonne; c'est en termes de grandeur qu'on s'est trompé. Trente-trois comtés provinciaux se situent dans les régions où les Créditistes ont remporté un succès fédéral. Dans 19 de ces comtés, l'Union nationale a amélioré sa position vis-à-vis le parti libéral. L'Union nationale a pris le contrôle de six sièges de tendance créditiste détenus par les Libéraux avant l'élection. Les Rouges n'ont réussi à prendre à l'Union nationale que trois sièges de cette catégorie.

Mais il est peut-être encore plus intéressant de constater que les Créditistes de la Ville de Québec et des environs et que ceux de Sherbrooke ont réagi d'une façon très différente des Créditistes des régions rurales. Dans ces dernières régions le vote Union nationale a généreusement augmenté par rapport au vote libéral. Les exceptions notoires sont la région de l'Abitibi, et les comtés où un ministre était candidat. Au contraire, dans Sherbrooke, dans Québec-Comté et Québec-Ouest, la marge de victoire des Rouges a augmenté; ils ont gagné Québec-Est; et dans Montmorency, la marge de l'Union nationale a diminué.

Je pense, alors, que le vote crédit-social n'était, dans la plupart des secteurs ruraux, qu'un facteur qui a renforcé la tendance d'un bon nombre de la population non-urbaine à préférer encore les Bleus. Les fermiers avaient comme alliés un élément de la classe ouvrière de Montréal, car c'est dans les comtés urbains où le revenu individuel moyen est très mince que l'Union nationale a le mieux réussi à résister à la vague métropolitaine en faveur des candidats libéraux. Les plus grandes majorités libérales furent données dans les comtés urbains où vivent les classes moyennes, comme Outremont, et dans les banlieues confortables de la ville de Montréal. L'identification du parti libéral avec les villes, et avec les gens qui gagnent un revenu convenable me semble assez marquée.

Remarquons qu'une classification urbaine-rurale des comtés est plus révélatrice que le partage français-anglais. Non seulement les Anglais de Montréal ne s'éloignèrent pas du Parti libéral à cause de son programme de nationalisation, mais ils ont donné des majorités augmentées, même éclatantes, à ce parti. Mme Kirkland-Casgrain dans Jacques-Cartier, avec ses nombreuses communautés anglaises, a reçu la majorité la plus grande dans l'histoire de la province. M. Earl dans Notre-Dame-de-Grâce a gagné plus de votes que jamais, et M. Hyde dans Westmount-St-Georges a doublé son gain sur l'opposition. En revanche, dans les comtés ruraux avec une proportion considérable de Canadiens anglais, comme Compton, Huntington, Argenteuil et Pontiac, c'est l'Union nationale qui a gagné.

---

(1) Professeur de Sciences politiques à l'Université McGill. *Nota :* une partie de ce commentaire a déjà été lu à Radio-Canada. Si *Cité libre* fait exception à sa pratique de ne publier que de l'inédit, c'est que les événements nous bousculent; les résultats de l'élection n'ont été connus que quinze jours après notre échéance normale chez l'imprimeur.

Enfin, je soumets que le vote pour le parti libéral était beaucoup plus un vote pour cette efficacité administrative et cette rationalisation des services publiques qui plaisent tellement à la mentalité urbaine qu'un vote pour la gauche, ou un vote pour la nationalisation, ou un vote pour la moralité publique, sauf dans la mesure où cela touche à la modernisation de l'administration.

S'il y a un élément de vérité dans cette analyse, je crois qu'on peut en tirer au moins deux conclusions négatives concernant la politique fédérale.

D'abord, nous ne pouvons pas prévoir le comportement futur de ceux qui ont voté crédit-social en juin en nous basant sur les résultats de l'élection provinciale. Les questions en jeu au fédéral sont trop différentes et, surtout, les Bleus et les Rouges fédéraux ne présentent pas le même visage que les provinciaux.

Deuxièmement, et pour les mêmes raisons, nous ne pouvons pas savoir quel effet aura l'élection provinciale sur les chances du parti libéral fédéral. Dans la prochaine élection nationale, nous ne serons pas en présence d'une situation où un seul parti se présentera comme le champion de la population urbaine. Au contraire, car les Libéraux au fédéral n'ont pas donné plus de preuves de leur capacité de régler des problèmes comme le chômage et le développement économique que les partis plus à droite.

Alors, tant dans les comtés urbains que dans les comtés ruraux, je crois qu'on peut s'attendre à des décisions au niveau fédéral qui différeront de beaucoup de celles qui ont donné la victoire aux libéraux le 14 novembre. ★

À PROPOS DES ADJECTIFS ET DES COMPARAISONS

Alice POZNANSKA

La dernière campagne électorale, comme les précédentes d'ailleurs et comme les futures sans doute, fut dès son début riche en discours et en déclarations. En dehors des idées qui s'entrechoquaient avec violence, on a déployé aussi devant le bon peuple de Québec un luxe de noms propres brillants et nouveaux.

C'est ainsi qu'il est passé de mode de traiter les adversaires politiques d'imbéciles et de voleurs. Fi donc, c'est trop banal . . . ! Désormais, on fait appel aux grands exemples historiques, on s'acharne à trouver ailleurs des monstres que nous ne saurions guère fabriquer dans notre milieu — Dieu merci — et on jette princièrement à la figure des hommes d'Etat des noms tels qu'Hitler ou Mussolini, ou encore celui du bon père Staline. Deux phénomènes curieux frappent tout de suite. Primo, on ne fait appel qu'à l'époque moderne et secundo on se limite dans le choix des personnages.

Ici une parenthèse s'impose. On avait souligné, il n'y a pas longtemps, la particularité de notre province en terme lapidaires. Or, dans le domaine des citations historiques, cette particularité n'existe plus car, au niveau fédéral, d'illustres exemples sanctionnent maintenant notre façon de procéder. C'est ainsi que, comme chacun sait, monsieur Caouette, sous-chef du parti créditiste, semble adorer choquer les journalistes en citant à l'occasion ses héros préférés; à savoir l'aimable Adolphe Hitler et le jovial Mussolini. Il évite de dire clairement « Je suis d'accord avec les théories économiques de tel ou tel spécialiste allemand », et préfère jeter en pâture des généralités qui font bondir. Les bonnes âmes s'offusquent mais, et malgré tout le respect qu'on doit à ce remarquable tribun du peuple, il est urgent de mettre en doute l'étendue de son savoir. On aimerait notamment s'assurer que monsieur Caouette a médité certains ramassis de bêtises pseudo-scientifiques dont ses héros aimaient se nourrir. Aurait-il consulté, en outre, un compte rendu de la campagne brillante et rapide de l'Abissinie, où les tanks italiens, made in Germany, attaquaient allégrement les Sauvages armés de bâtons ? Il semble, en effet, que le sous-chef créditiste soit anti-militariste à ses heures avec le pacifisme de ses propres idées, pour ne relever que cette seule et unique contradiction et sans faire appel aux autres dont le nombre est vraiment trop imposant.

En toute modestie, on pourrait affirmer d'ailleurs qu'il serait indiqué de laisser, autant à Ottawa qu'à Québec, dormir en paix les dictateurs en question. Après tout, on les a « assez vus » et on est bien content de les savoir enfin dans un autre monde d'où heureusement on ne revient jamais. A quoi bon donc remuer des souvenirs hautement désagréables.

Ceci dit, entre politiciens les « comparaisons » sont, paraît-il, nécessaires, sinon indispensables et il y aurait peut-être lieu de proposer humblement une innovation. L'idée est simple. Au lieu de faire appel à l'histoire moderne, retournons aux sources. Au lieu de traiter monsieur Johnson de ceci ou de cela, représentons-le, par exemple, en Charles X qui a dû lutter contre la politique de Martignac, ce ministre de l'intérieur trop libéral, dans lequel on reconnaîtrait sans peine monsieur Bertrand. Dans le même ordre de réflexions, monsieur René Lévesque en Colbert serait meilleur qu'en communiste. A moins . . . A moins qu'on ne préfère des comparaisons « physiques », en quelque sorte et qu'on parle de Jules César, à cause du front et du verbe hauts, au lieu d'évoquer à tort Castro et sa barbe. Monsieur Lapalme, en Sénèque, aurait son précurseur, puisqu'on dit qu'il méprise les intrigues et les passions et monsieur Lesage correspondrait aisément à Louis XIV, pour se rapprocher un peu de l'actualité et s'offrir l'occasion de parler du faste à la française. A cette analyse rapide manquent les comparaisons qui permettraient de situer les politiciens

du sexe faible, mais tout d'abord elles sont rares et puis, que voulez-vous, avec l'absence de l'aristocratie et l'impôt sur le revenu, politiciennes ou non, on n'a plus les femmes qu'on avait.

A cette nouvelle conception des choses il est facile de voir les multiples avantages que voici. Personne n'aura certes la curiosité de retourner aux sources et de retracer le véritable visage des dictateurs modernes et cela d'autant moins que les termes mêmes du fascisme et du communisme sont devenus tellement à la mode qu'on les mêle à toutes les sauces sans trop regarder de près ce qu'ils signifient et quel fut leur sens à l'origine. C'est un peu comme les parures de Davie Crocket; on les aime tant qu'on les porterait avec un bikini. Par contre, quand nos tribuns parleront dans leurs discours de « ce Colbert qui veut la perte des grandes compagnies d'électricité », ou « de ce Louis XIV prodigue de la sueur et des deniers des travailleurs qui serviront à nationaliser », la curiosité du bon peuple de Québec ne manquera pas de se réveiller. Il se passionnera pour les choses de l'esprit et par ricochet pour ces hommes qu'on a trop allègrement enterrés dans nos écoles, afin de ne pas surcharger les cerveaux de nos chers enfants.

Les adversaires respectifs seront, en outre, obligés « d'avoir des lettres », comme on disait dans les salons du royaume de France, car pour réfuter l'injure il faudrait une bonne somme de connaissances. D'ores et déjà, il y aurait lieu aussi de lancer un concours sous les auspices du ministre de l'Education, afin de trouver des comparaisons justes et malveillantes à souhait, dresser une liste et l'offrir aux politiciens des divers partis pour qu'ils puissent s'en servir quand l'occasion se présentera.

Au niveau fédéral, provincial et même municipal, on devrait donc mettre à profit une telle façon d'envisager la nouvelle politique des « comparaisons » de choix, pour le plus grand plaisir et pour la plus grande édification des générations présentes et à venir. ★

PROTESTATIONS ET PROSTERNATIONS

(Suite de la page 21)

peuples qui l'invoquent ne demandent pas un privilège, ils proclament seulement leur droit à la tranquillité de l'ordre voulu par Dieu ».

C'est un devoir pour les gouvernements de favoriser la paix.

Il n'existe ni nécessité, ni fatalité de la guerre. Même la guerre, comme toute action humaine, implique un choix, une décision libre et responsable de la volonté humaine, d'autant plus libre et responsable que la conscience des conséquences tragiques qu'elle entraîne est vive.

L'opinion publique, la raison, l'Eglise sont unanimes à proclamer que toutes les éventuelles et inévitables divergences entre les peuples peuvent et doivent être résolues par des négociations libres et loyales. Il est nécessaire de traiter. La recherche d'un dialogue, d'une entente est un devoir. C'est un devoir envers les peuples, envers la conscience de chacun, envers l'histoire, envers Dieu. »

Organisez rapidement les milices de paix comme une force, ou vous périrez un jour de l'effroyable mal nucléaire, au milieu des affres de votre progénitures lamentable roulant avec vous dans la mort. Hâtez-vous, journalistes, hommes publics, syndiqués, hâtez-vous ! Le temps est mesuré ! Qu'on n'entende plus qu'un cri de paix ! ★

LE D.I.P. DEVANT LE PEUPLE

« Le Département a fait à loisir la preuve par neuf de son incompétence et de son irresponsabilité. »
Frère Untel

I

D'UNE ANICROCHE AU COMITÉ CATHOLIQUE

René HURTUBISE[1]

"SITÔT que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse; l'égalité, qui était entre eux, cesse et l'état de guerre commence. » C'est en ces mots que Montesquieu décrivait — il y a déjà quelque temps — l'état d'esprit prévalant à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Heureusement pour nous, point n'est besoin de prendre parti quant au fonds du litige. Rappelons toutefois que si la Commission Montpetit a conclu sans ambages que les accusations portées par le groupe des cinq professeurs n'ont pas été prouvées, la première partie du rapport, dans sa description de la situation existant à l'école, laisse percer le profond malaise dans lequel tous les intéressés évoluent. Et il nous en souvient aussi que notre maître, Montesquieu, écrivait que les hommes sont différents dans les divers climats.

Nous nous étonnons cependant de l'attitude adoptée par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique à la suite de ce rapport. Si le comité a cru opportun de créer une commission dont l'objet était d'enquêter sur la valeur du personnel, sur le régime disciplinaire, sur le climat pédagogique, etc . . ., et s'il a cru sage que les griefs formulés contre les cinq professeurs soient entendus par des pairs, il acceptait implicitement de régler la difficulté d'une façon démocratique, et il se devait de jouer le jeu jusqu'au bout.

Que l'on nous comprenne bien : nous ne prétendons pas que le comité catholique était légalement lié par les recommandations des membres de la commission Montpetit. Nous ne nous situons pas sur le plan juridique. Nous ferions plutôt appel à l'honneur de l'honnête homme, ou à l'obligation morale. Car, en l'absence de preuve contraire, nous devons présumer que le comité catholique a nommé à la commission des personnes compétentes, qu'à la suite de l'enquête ces personnes étaient les mieux informées des faits et circonstances entourant le litige, et qu'enfin elles ont rendu un jugement objectif. Comment comprendre alors que le comité catholique se soit empressé de poser un acte, un seul, et qu'il aille à l'encontre des recommandations des commissaires ? Cette décision nous semble déplorable et constitue un précédent malheureux.

Nous aimerions encore tirer une analogie entre la nature de la commission Montpetit et celle des conseils d'arbitrage appelés à régler les disputes entre les employés des services publics et leurs employeurs ou entre les corporations municipales et scolaires et leurs employés. Dans ces derniers cas, les décisions sont exécutoires et lient les parties. Pourquoi pas ici ? Il est évident qu'il ne s'agit que d'une comparaison, discutable comme tant d'autres, mais dont l'avantage serait de réduire considérablement la marge de discrétion laissée à ce corps public qu'est le comité catholique. Discrétion qu'il est souhaitable d'atténuer si nous ne voulons pas qu'elle nous rappelle les anciennes prérogatives royales. Car n'oublions pas que « la vertu n'est point le principe du gouvernement monarchique », comme disait notre unique auteur.

(1) Professeur de droit à l'Université de Montréal.

II

DOCUMENT

Voici quelques extraits du Rapport de la Commission Montpetit

L'affaire Guérin

« Tout en étant grave, l'affaire Guérin, telle que présentée au sous-comité des plaintes, ne pouvait être en soi assez sérieuse pour déclencher ces réactions (les protestations publiques dont nous parlerons par la suite), sans qu'il existe parallèlement un malaise profond dans l'institution elle-même ».

« Avant même de chercher à condamner ou à innocenter le professeur Guérin, nous pouvons nous poser une question : au nom de quels critères sera-t-il possible, au Comité catholique du DIP, de juger le professeur Guérin ? Quelle règle servira de mesure dans ce procès ? Et il faut répondre, si scandaleux que cela puisse être pour le non initié : AUCUNE.

« Un fonctionnaire est démis de ses fonctions lorsqu'il ne satisfait pas aux exigences de ses fonctions. Seulement, le DIP ne s'est jamais arrêté à définir les exigences de la fonction de professeur. Le seul critère qui préside au choix des professeurs, c'est le bon vouloir d'un directeur ou d'un principal. Il y a bien un vague règlement qui dit qu'un professeur doit posséder un brevet d'enseignement et une licence universitaire quelconque, mais on sait qu'en pratique, les « bonnes recommandations » remplacent facilement le degré universitaire. De même, les promotions, dans les Ecoles normales et au DIP, ne répondent à aucun système défini : c'est encore le bon vouloir des autorités concernées qui sert d'unique critère.

« Reste donc ceci : le bon vouloir d'un supérieur est l'unique critère qui préside à la nomination des professeurs, et, en corollaire, le mauvais vouloir de cette même autorité deviendra l'unique critère qui présidera à une destitution. C'est l'arbitraire érigé en système.

« Il est pénible de constater que le DIP prend moins de précautions pour nommer celui qui sera responsable de la formation professionnelle des instituteurs, que le service civil du gouvernement fédéral, par exemple, n'en prend pour nommer un commis quelconque. Et il est impossible de dire tout le mal qu'ont pu faire l'arbitraire et l'improvisation dans le monde de l'instruction publique. Un tel système favorise les cabotins. Il détruit les hommes compétents. Et, si d'aventure il favorise un homme compétent, il l'abâtardit dans l'inconscience : les hommes qui auraient pu être utiles dans un système valable, deviennent, dans le système de l'arbitraire, les hommes les plus nuisibles, puisqu'ils lui prêtent leur intelligence et lui servent de bouclier.

Du nouveau

« Le cas du professeur Guérin est un cas entre autres : il y a eu avant lui, au DIP, des hommes qui ont été destitués simplement parce qu'ils ne plaisaient pas à tel monsieur important. Seulement, dans le cas Guérin, il y a quelque chose de nouveau : pour une fois, l'affaire ne se règlera pas en famille, mais en face de l'opinion publique; pour une fois, le Département de l'Instruction PUBLIQUE aura à rendre des comptes à l'opinion PUBLIQUE. Ça, c'est vraiment du nouveau, car, depuis toujours, le DIP a agi dans la plus parfaite discrétion, dans la plus parfaite irresponsabilité et dans la plus parfaite impunité. C'est curieux, mais c'est ainsi : le secteur public de l'enseignement a vécu selon les mêmes règles « sui generis » que le secteur privé. Pour la première fois, à l'occasion de l'affaire Guérin, l'opinion publique demande des comptes au Département de l'Instruction publique.

Le Frère Untel avait raison

« C'est pourquoi il est important, en cette affaire, d'éviter les faux problèmes. Il ne s'agit pas de discuter des bonnes ou mauvaises intentions de celui-ci ou celui-là. Il est probable que les juges du professeur Guérin sont tout pleins de bonne volonté : ils suivent honnêtement les règles malhonnêtes du seul système qu'ils connaissent. Car si les cabotins ne manquent pas au DIP, il reste des hommes personnellement estimables. Mais ils sont les victimes d'un système. C'est le système qu'il faut mettre en cause ».

Le corps professoral

« Pendant l'année académique 1961-62, l'Ecole normale Jacques-Cartier a eu un personnel enseignant de vingt-huit professeurs réguliers ou temporaires et de douze chargés de cours.

« D'après les renseignements dont nous disposons, ces professeurs ne répondent pas tous aux exigences, soit de l'article 224 (202), soit de l'article 225 (203) des règlements du Comité catholique et ce, pour à peu près un tiers. De plus, un certain nombre, de dix à douze environ — dans l'opinion d'élèves actuels ou récemment diplômés, — n'ont pas les connaissances et la compétence voulues ou sont de beaucoup trop esclaves des manuels dont ils disposent. Quelques-uns, semble-t-il, enseignent dans les disciplines qui ne sont pas de leur domaine ou pour lesquelles ils manifestent fort peu d'intérêt.

« Enfin, il nous paraît indiscutable que l'Ecole normale Jacques-Cartier n'a pas un nombre suffisant de professeurs qualifiés pour préparer des instituteurs capables d'assumer, dès leur sortie de cette institution, la responsabilité de l'enseignement au secondaire, et même, d'après certains témoignages, au primaire ».

Les programmes

« La commission a pris connaissance d'objections quasi-unanimes contre le programme, objections venues de la Direction, des professeurs et des élèves anciens et actuels. On a surtout déploré l'insuffisance de la formation culturelle, la place excessive accordée aux méthodologies, le manque de sérieux du stage, etc.

« Un exemple suffira : sans se prononcer sur la valeur de la méthode d'enseignement des mathématiques Cuisenaire-Gattegno, recommandée par des mathématiciens et des pédagogues de renom, les commissaires se sont particulièrement étonnés que les finissants n'y aient pas été initiés et que plusieurs ne l'aient connue que par les journaux alors qu'elle est déjà utilisée depuis plusieurs années dans certaines écoles de province ».

Les manuels

« La commission prie instamment le Comité catholique de repenser sa politique en cette matière et d'insister auprès des sous-comités de programmes et de manuels pour qu'ils adoptent des barèmes strictement objectifs, qu'ils établissent des programmes et recommandent des ouvrages qui tiennent compte des derniers travaux de la recherche.

« Les jeunes instituteurs à qui l'on confie les enfants de la nation doivent recevoir une formation qui n'est pas dépassée depuis vingt, trente ou quarante ans ».

« Nous recommandons donc : que les programmes actuels de l'Ecole normale Jacques-Cartier soient changés; que la partie la plus considérable du nouveau programme reprenne les matières culturelles du programme du baccalauréat; qu'on les enseigne selon la même méthode et dans le même esprit et que ce programme soit complété par des cours professionnels et des stages pédagogiques ».

PROTESTATIONS ET PROSTERNATIONS

Pierre VADBONCOEUR

TOUR à tour, l'URSS et les Etats-Unis nous font passer à un cheveux de la guerre, mais, attention, les pacifistes évoluent : ils veulent savoir d'abord qui a raison. Kennedy impose sa loi aux navires soviétiques : cela peut provoquer une riposte, et donc la guerre mondiale, mais a-t-il raison d'agir ainsi ? Est-il vrai que les Cubains disposent d'un arsenal atomique ? Autant de questions dont se préoccupent les avocats de la paix, et spécialement ses avocates.

Nous sommes contre toute guerre nucléaire, et même contre toute guerre, mais, à douze ou vingt-quatre heures d'un bombardement nucléaire universel possible, nous, pacifistes, nous tenons à faire entendre notre « voix », et la question qui alors se pose à nous, c'est de savoir si oui ou non Kennedy avait raison de poser un acte de guerre. Il est très important en effet de distinguer. Nous sommes contre la guerre, contre toute guerre, mais si la guerre découle d'un acte de guerre qui ait une bonne justification, cette guerre qui en résultera avant l'aube, sommes-nous pour ou contre ? Bref, il faut d'abord savoir, comme le veut aussi Diefenbaker, s'il y a, oui ou non, des rampes de lancement de missiles nucléaires à Cuba, et c'est, en somme, ce que nous, de la Voix des femmes, avons à dire, en cette heure où M. Kennedy vient de proclamer le blocus de l'île de Cuba. (Voir télégramme de la Voix des femmes du Canada au Conseil de sécurité des Nations-Unies, *La Presse,* 24 octobre, p. 16).

Le pacifisme dérive beaucoup quand la force se montre. Vous vous rappelez *L'été 1914?* Nous venons d'en avoir, je pense, une petite réédition. Je n'ai guère lu, en cette fameuse semaine d'octobre, que des déclarations alambiquées, précautionneuses, extrêmement nuancées, et dans lesquelles, somme toute, les pacifistes ne parlaient pas beaucoup de paix. Il faut croire que l'atmosphère n'était pas à la détente . . . Les pacifistes, en tout cas, ne se sentaient pas en veine. Le N.P.D., toutefois, s'est beaucoup mieux tenu, je dois le dire, et même il s'est tenu très bien. Quant aux idiots et autres pacifistes qui se sont précipités pour applaudir Kennedy, étudiants de McGill, de Sir Georges Williams, de l'université d'Ottawa, mieux vaut n'en pas parler. Divers pays se sont prosternés, ce qui n'était pas très difficile puisqu'ils l'étaient déjà : l'Amérique latine, les pays du Marché commun, Macmillan, et le reste, ce qui montre que les Etats d'un même bloc sont solidaires au point que l'éventualité d'une guerre les ferait tous tomber dans l'effroyable chaos, la solidarité (qui permet de défendre tant d'intérêts) étant posée comme un principe de salut à maintenir jusqu'au néant inclusivement. Je ne sache pas pas d'ailleurs que, de l'autre côté, la Pologne, ou même la Yougoslavie, se soient beaucoup émues de la provocation que constitue aussi un système d'agression nucléaire dans l'île de Cuba. Les révolutions sont très valables, mais la paix mondiale l'est davantage, camarades !

Un prince de l'Eglise, le cardinal Cushing, à côté d'un copain également chamarré et qui (sur la photo) riait d'un rire qu'on reconnaissait américain (*La Presse,* 25 octobre, page 51) a chaudement approuvé l'acte de guerre.

Russel a pour sa part sauvé l'honneur de l'homme, dans toute cette aventure, et Jean XXIII, celle de l'Eglise. La plus extraordinaire déclaration, en ces jours terribles, une déclaration insistante, une admonestation pathétique, est venue de Radio-Vatican. Elle fait suite à un message du Pape. Je la cite telle qu'elle est passée dans *La Presse* le jour même où est rapportée celle de Cushing :

« *La paix est un droit, la paix est un devoir, la paix est un don.*

La paix n'est ni un luxe, ni un passe-temps arbitraire conditionné par les humeurs ou les ambitions des grandes ou des petites puissances. La paix est un droit des individus et des peuples : garantie des biens accordés par Dieu, elle constitue de droit leur normale condition de vie. Par nature, les hommes tendent irrésistiblement vers la paix comme condition première de leur bien-être. La paix est un précepte de droit divin. Les

(Suite à la page 17)

EN QUÊTE D'UNE POLITIQUE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'ESPACE VITAL

CRÉER un habitat urbain à la fois agréable et fonctionnel — un habitat ayant une allure digne de gens civilisés ne devrait pas être une initiative hors de la portée d'une société démocratique. Or, peut-on prétendre avoir atteint ce but au Canada, notamment dans nos grandes villes en plein essor ? Il est permis d'en douter.

Dans les régions les plus peuplées de notre pays, la croissance rapide des villes a favorisé un état de fait qui est loin d'être un idéal, tant au point de vue esthétique que pratique. Les vastes territoires où bourgeonnent les banlieues ne sont sujets qu'à des règlements de zonage plus ou moins suffisants et leur mise en valeur s'effectue selon des notions d'urbanisme qui, trop souvent, ne tiennent aucun compte d'un plan d'ensemble qui serait cohérent et fonctionnel. Même dans les quartiers où les maisons ont belle apparence — ce qui est plutôt rare — on s'est fort peu soucié de l'ensemble, c'est-à-dire des services communautaires qui, tout autant que le gîte, participent au plein épanouissement d'une société humaine. Ces banlieues n'ont rien d'une ville ni d'un village; elles ne jouissent des avantages ni des unes ni des autres. De jeunes ménages, généralement ceux qui ont de jeunes enfants, viennent y chercher un peu de verdure, mais se rendent compte que leur maison se trouve dans un vilain carrefour bien avant d'avoir fini de payer leur hypothèque ! Les distances excessives que doit parcourir chaque jour le soutien de famille pour se rendre à l'ouvrage grève injustement le budget familial et entraîne une perte de temps et d'argent — sans parler des problèmes insolubles que posent à la circulation et aux moyens de transports ces déplacements massifs.

par

R. W. G. BRYANT

urbaniste

Pendant que prolifèrent les banlieues, le coeur de nos grandes villes voit s'aggraver la plaie des taudis au point de nécessiter les mesures les plus draconiennes, comme ce fut le cas pour le projet Jeanne-Mance à Montréal. Et c'est ainsi que partout triomphent la laideur, le gaspillage et l'inefficacité, attendu qu'on persiste à s'en tenir à des règlements de zonage manifestement inaptes à créer l'entourage intégré, nécessaire à une société normale. Quand il s'agit de l'aménagement de nos villes, nous nous accommodons de ce gaspillage, de cette laideur, de cette inefficacité que nous ne tolérons guère quand il s'agit de nos entreprises d'affaires. A quoi attribuer cette double mentalité ?

La situation au Canada

Durant les années 1950, le Canada a construit un million de maisons. Il y a cinq ans, la Commission royale sur les Perspectives économiques du Canada a prévu qu'au cours des prochains 25 ans, quelque 3,700, 000 logements seront construits. Ceci suscitera l'aménagement d'un certain nombre d'usines, d'écoles, de centres commerciaux et d'autres immeubles indispensables à la vie moderne.

Certes, nous avons, au Canada, d'excellents exemples d'édifices individuels et quelques modèles d'ensembles architecturaux, notamment dans le domaine des centres commerciaux, communément appelés centres d'achat. Mais nous ne possédons que très peu de ces vastes aménagements communautaires parfaitement adaptés au milieu urbain et comparables, disons, aux *New Towns* de Grande-Bretagne, ou encore aux banlieues satellites de Scandinavie.

On est en droit de se demander si les villes construites par des compagnies privées dans des endroits complètement inhabités ne seraient pas en définitive ce que nous avons de mieux en ce domaine. Qu'on songe, par exemple, à Kitimat ville de l'aluminium sur la côte ouest. Faut-il conclure que notre impuissance en ce domaine résulte d'une mentalité et des vices de structure dans l'organisation de la société ? Peut-on

remédier à la situation en y apportant toute notre attention ?

Pour nous, gens du Québec, la question se pose d'abord de traduire, dans l'aspect extérieur de notre milieu, les caractères distinctifs d'une culture et d'une civilisation. Nous y avons réussi autrefois, soit à l'époque où la technologie comportait moins de complexité. A ce moment-là, nos fermes, nos manoirs en pierres des champs, nos vieux quartiers reflétaient nos particularismes. Mais que dire aujourd'hui de ces mornes quartiers de plain-pieds simples (bungalow), de villas à double niveau (split-level) ou de bâtiments à deux logements qui s'alignent comme des soldats de plomb en bordure de rues rectilignes qui défigurent tant les abords de Montréal ? Ne serait-il pas possible pour notre métropole si vivante de faire quelque chose de différent, quelque chose de plus imaginatif et de plus constructif que de plagier servilement des banlieues comme on en voit trop en Amérique du Nord ?

Il est permis de l'espérer, car, après tout, Montréal est une ville différente de Toronto et de Winnipeg, même si l'on a envie d'en douter quand on déambule dans des banlieues comme celles d'Ahuntsic ou de Dorval. Qui oserait se porter à la défense disons de la rue St-Denis avec ses escaliers extérieurs et tout le reste ? Il ne devrait pas être au-dessus de nos forces de trouver des méthodes de construction qui soient à la fois fonctionnelles et qui expriment le caractère et le mode de vie spécifique aux Canadiens français.

Caractéristiques de l'urbanisme

La planification d'une ville ne saurait dépendre uniquement d'un facteur aussi négatif que celui de la simple application des règlements de zonage. Si l'on ne s'en tient qu'à ces normes, on obtient de lugubres rangées de bâtiments, tels ceux de la rue Van Horne à Montréal. Comme tels, et sans plan directeur, les règlements de zonage sont plutôt inutiles puisque, en définitive, ils sont sensés résulter d'un plan soigneusement établi selon des études et des recherches longuement mûries. Pour être valables, de pareils plans ne sauraient tenir compte que des subdivisions de terrains à utiliser, et ce, sur une base strictement bi-dimensionnelle; ils doivent églament tenir compte de l'aspect vertical exprimé, non seulement en fonction des lois de la mécanique, mais encore en fonction de celles de cet art noble et ancien qu'on appelle l'urbanisme.

Aurait-on pu construire la Place Saint-Marc à Venise, ou la Place de la Seigneurie à Florence, si l'on n'avait tenu compte que des règlements de zonage ? On en doute fort. Inutile de se faire des illusions : un plan directeur doit tenir compte des exigences complexes d'une civilisation technologique — exigences qui comportent des problèmes auxquels on n'avait même pas idée avant la révolution industrielle. Faire face à ces complexités d'une main sûre constitue l'un des plus grands défis auxquels notre temps doit faire face.

Ce qui se fait ailleurs

Peut-on tendre à la perfection, en ce qui concerne la construction des villes, dans une société démocratique qui attache à juste titre une grande valeur à la liberté individuelle et à la dignité de l'être humain ? La réponse est sûrement : oui. Dans notre monde occidental, on a suffisamment d'exemples qui indiquent qu'on peut atteindre à la perfection, à condition de s'écarter des pratiques et des façons de penser en honneur en Amérique du Nord.

Qu'on note, par exemple, la logique évidente qui a présidé à la conception du plan directeur de Stockholm et la vigueur avec laquelle on a exécuté ce plan. Voici un ensemble où il n'y a ni laideur, ni étendues inutiles. On a exécuté un plan précis de banlieues bien dessinées et disposées comme les perles d'un collier autour des gares d'un métro moderne et efficace. Quand le conseil de ville de Stockholm eut résolu démocratiquement qu'à tel ou tel endroit des parcs ou des îlots de verdure seraient aménagés, toutes les dispositions ont été prises pour empêcher la construction de maisons sur ces sites.

Autre exemple. La banlieue de Vallingby est pourvue d'un vaste centre d'achat où seuls les piétons ont accès. L'ensemble est construit sur une plate-forme en béton qui enjambe un réseau de voies ferrées. Il ne s'agit pas d'un simple centre d'achat comme on en voit tant en Amérique du Nord, mais bien plutôt d'un centre civique complet comprenant églises, clubs, cliniques, hôpitaux et autres commodités tout aussi nécessaires que les boutiques à la vie d'une communauté. Ces services ne sont pas décentralisés, ainsi qu'il arrive si souvent chez nous. Le centre n'est pas, non plus, entouré d'interminables parcs de stationnement. Les voitures y ont accès, bien sûr, mais sous la plate-forme, à un palier inférieur à celui des voies-ferrées. Quant à la toute nouvelle banlieue de Farsta, toutes les maisons y sont chauffées et alimentées en eau chaude par une seule pile nucléaire.

Au Canada, nous ne possédons encore rien de comparable, et pourtant, la Suède est bel et bien une démocratie; son climat et sa population s'apparentent aux nôtres. Si les résultats obtenus diffèrent tellement, c'est dans les moyens employés qu'il faut en rechercher la cause.

Il ne s'agit pas ici de dénigrer notre pays et de prétendre que l'herbe est toujours plus verte dans le champ du voisin; mais les personnes le moindre-

ment au fait des initiatives prises dans divers pays d'Europe admettent que nous, Canadiens, avons été moins heureux dans nos efforts en vue d'aménager, à l'intention des citadins, un milieu humain parfaitement adapté, et cela, en dépit de notre haut niveau de vie. J'ai cité l'exemple de la Suède : ce n'est pas le seul.

Combattre un état d'esprit

Fondamentalement, je crois que cette faillite dépend de ce que j'appelle la mentalité *split-level*. J'entends par là l'attitude de tant de citoyens qui sont à juste titre fiers de leur home et qui, conformément à leur moyens et à leurs goûts personnels, s'efforcent de le rendre le plus attrayant possible, mais négligent de joindre à cette ambition digne d'éloge un égal souci de l'aspect extérieur de l'entourage, du quartier, de la ville, de la cité. Cette mentalité *split-level* provoque la désintégration de la société; il ne reste plus qu'un troupeau disparate d'individus uniquement préoccupés de leurs intérêts particuliers et qui ne se soucient du bien commun que dans les rares cas où ils sont directement concernés. Une pareille société se situe aux antipodes d'une communauté vivante hautement réceptive au sens civique.

Nous touchons ici à l'une des faiblesses fondamentales de la société occidentale. Voici des gens qui dépensent à la limite, pour ne pas dire plus que leurs moyens pour se procurer une maison ou une voiture, mais qui marchandent sur le prix qu'il faut payer pour l'éducation. L'indifférence à l'égard du bien commun en ce domaine dénote un état d'esprit non seulement insensé, mais également imprudent.

Que de gens, par exemple, vont s'établir dans des quartiers périphériques où il n'y a ni services ni commodités urbaines, mais où cependant les taux de taxation sont très bas. C'est d'ailleurs ce qui les incite à construire une maison en ne tenant compte que des strictes besoins familiaux !

Mais au fur et à mesure que s'accroît la population de leur quartier, ces sortes de pionniers se rendent compte qu'il n'est plus possible de se passer des services urbains — la communauté, tout autant que la famille, a ses exigences. Or, il faut payer pour ces services, et les taxes augmentent à mesure qu'on les développe, et ces taxes deviennent un lourd fardeau pour la famille au budget limité. De plus, les services d'utilité publique sont souvent plus coûteux à installer dans une maison déjà bâtie qu'ils ne l'auraient été au moment de la construction. Avouons que ce n'est pas là une façon très intelligente de procéder.

Guerre aux exploiteurs

Certes, la plupart des frais injustifiés qu'entraîne tout projet d'expansion urbaine découlent des gains excessifs que veulent enregistrer ceux qui détiennent les terrains situés en bordure des grandes villes. Si la valeur de ces terrains augmente constamment, c'est en raison de la croissance de la population et non en raison d'initiatives prises par le propriétaire. En toute logique et en toute équité, l'augmentation de l'évaluation d'un quartier devrait profiter à toute la communauté. L'argent qui s'accumule en pur profit au compte des propriétaires de terrains devrait servir à défrayer les frais d'installation des services. Autrement dit, aux endroits où ces services ne sont pas encore installés, on devrait tout simplement ne pas permettre que les terrains perdent leur caractère de lot vacant. N'est-il pas étrange de constater à quel point les gens protestent contre les augmentations de taxes, alors qu'ils ne se soucient guère des tractations des exploiteurs de terrains ? Serait-ce que d'aucuns espèrent les imiter un jour ?

L'individualisme marqué qui caractérise l'oeuvre des premiers colons en Amérique du Nord était une bonne chose en soi. Mais le moment semble venu de modifier cette mentalité, du moins dans le domaine de la planification et du développement des villes, si l'on entend stimuler au plus tôt le sens de la coopération dans la société.

Si 100 familles débarquent d'un voilier avec Maisonneuve ou quelque autre pionnier et se construisent un village à même la forêt, le résultat peut être joli et attrayant — à preuve les villages le long de notre grand fleuve, ou encore les petites villes de Nouvelle-Angleterre telles qu'elles étaient à leur origine. Mais si 100,000 personnes décidaient d'établir une colonie selon les mêmes techniques et les mêmes théories, il y a des chances qu'elles ne créeraient qu'une foire. Qu'attendre d'un million de personnes qui agissent de même et qui s'en tiennent aux attitudes des pionniers, sinon une foire comme Montréal ou Toronto ?

Difficile planification

En plus du simple facteur nombre qu'implique l'augmentation considérable de la population au cours des derniers siècles et qui suppose la construction d'habitations à une échelle insoupçonnée de nos ancêtres, la technologie moderne pose ses propres problèmes.

Ainsi, nos grands-pères n'avaient pas à se soucier de la question des fils électriques, des transports et du stationnement. Pourtant, l'esprit et la structure de la plupart des lois qui président aux projets de planification en Amérique du Nord reflètent encore la mentalité de nos grands-pères.

Le règlement de zonage, tel que nous le connaissons, a été créé dans le but de protéger la valeur foncière des propriétés, et toute l'histoire de la planification abonde en exemples qui

soulignent la constance de cette unique préoccupation. Pourtant, dans une société adulte et consciente de son rôle social, la régie gouvernementale du développement urbain devrait être reconnue plus généralement comme un moyen légal d'arrêter des plans conformes à l'intérêt général. La chose est à ce point évidente qu'il semble stupide d'en parler. Qu'à cela ne tienne : il appert que cette évidence ne saute pas encore aux yeux de la conscience publique. Que de séances du Conseil municipal consacrées aux questions de zonage se rapportant à des problèmes de fonds de cour, et qui restent étrangères aux problèmes d'ensemble qui, eux, sont d'intérêt public ?

Dans une société démocratique, tous les mouvements réputés efficaces se doivent de tendre à un équilibre raisonnable entre les intérêts privés et les intérêts publics. L'attention qu'il importe d'accorder à ces deux catégories d'intérêts ne constitue en rien une tâche difficile ou insoluble. La marge à accorder aux différentes opinions, quant aux buts visés, est assez large. Dans certains cas particuliers, il peut être très difficile de trouver un point d'équilibre satisfaisant. Règle générale, cependant, l'intérêt public doit toujours l'emporter sur l'intérêt particulier. C'est dans la mesure où l'opinion publique accepte cette donnée qu'on reconnaît le degré de maturité d'une démocratie.

Notre respect des droits des citoyens, de même que celui de la dignité humaine doit, dans tous les domaines de l'activité, admettre que la société peut avoir des exigences légitimes envers les individus. Nous ne pouvons atteindre à la plénitude ou donner notre pleine mesure si nous persistons à considérer la société comme un assemblage d'individus dont le plus grand idéal est de n'avoir d'égard que pour les intérêts particuliers.

Besoin d'un effort collectif

Ce genre d'égoïsme est mort avec Jeremy Bentham et Herbert Spencer. Souvenons-nous toujours que le terme « idiot » vient du grec « idiôtès » et désignait dans l'antiquité un citoyen tellement engagé dans ses propres affaires qu'il ne pouvait s'intéresser à la chose publique ou aux activités normales du citoyen grec.

Nulle tâche mieux que celle qui consiste à créer un milieu physique civilisé exige que nous accordions autant d'importance au social qu'à l'individuel. Et ceci pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il importe que nous attachions de l'importance à l'allure, à l'apparence et au bon fonctionnement de nos cités et de nos banlieues. De par leur organisation, nos villes se doivent d'assurer le plein épanouissement des citoyens. Deuxièmement, pour hâter l'application d'une véritable politique de planification, il faut pouvoir compter sur la collaboration de tous, soit sur une base volontaire, soit par le truchement de groupes organisés, soit surtout au niveau de l'autorité municipale, provinciale et fédérale. Impossible d'en douter : toute action de ce genre nécessite la collaboration de tous les organismes.

Avant de songer aux moyens à utiliser, il importe d'abord de travailler à la formation de l'opinion publique. Combien de citoyens ont vraiment la faculté de remarquer le décor dans lequel ils vivent ? La plupart l'acceptent comme tel jusqu'au moment où l'on propose autre chose. Quoi de plus naturel d'ailleurs que de passer jour après jour aux mêmes endroits, de regarder les choses sans les voir tandis que la pensée trotte ailleurs !

Des suggestions

Combien de citoyens, par exemple, qui, parcourant une route que défigure la concentration d'une demi-douzaine de postes d'essence dans un endroit où un seul eût suffi, se sont demandé s'il était vraiment nécessaire de sacrifier une telle portion du décor au soi-disant mythe de l'entreprise privée ? (Encore faut-il voir jusqu'à quel point ces postes d'essence méritent d'être considérés comme des entreprises privées . . .)

Combien de citadins se sont déjà creusé la tête pour imaginer ce qu'un centre civique bien organisé donnerait; un centre civique comportant, pour les automobilistes, des voies rapides rigoureusement éloignés les unes des autres, et pour les piétons désireux de se balader ou de faire leurs courses en paix comme des gens civilisés, des voies de promenades ?

La rue Sainte-Catherine, par exemple, ne serait-elle pas beaucoup plus attrayante si la circulation des véhicules moteurs y était interdite et si les chaussées — plantées d'arbres — étaient aménagées en terrasses où chacun pourrait flâner à son aise ? Une fois réalisée, pareille transformation entraînerait l'aménagement des rues et des abords à l'arrière des magasins et des bureaux. Est-ce qu'il en coûterait tellement plus en argent et en efforts pour réorganiser de cette façon un secteur que, de toute manière, on doit refaire morceau par morceau ? Pendant que ce replâtrage s'effectue sous nos yeux, ne devrait-on pas encourager les citoyens à réclamer davantage des plans à longs termes et sur une vaste échelle ?

Des améliorations de ce genre ont pu être réalisées à Coventry et à Rotterdam, de vieilles villes détruites par la guerre. En Angleterre, on a rebâti des villes entièrement nouvelles, telle la ville de Stevenage dont le centre, loin d'avoir l'aspect d'une monstruosité bruyante, présente un ensemble agréable d'édifices qui donnent sur des promenades tranquilles et qui disposent de Parcs de stationnement bien aménagés et

installés à la place qui leur revient, c'est-à-dire, à l'arrière des boutiques. Tous ceux qui ont vu ces villes nouvelles et merveilleuses que sont Coventry et Stevenage ne voudront plus revenir aux vieilles notions qui consistent à intégrer voitures et piétons dans un seul et même système de circulation. Après tout, les voitures ont des caractéristiques bien différentes de celles des piétons; ne serait-il pas logique d'en tenir compte quand on aménage une ville ?

Combien de citoyens ont commencé à songer à la possibilité de rendre le centre de Montréal aussi plaisant et aussi agréable disons que le centre commercial Rockland ?

Il existe un village espagnol reconstruit après la Guerre civile et qui se targue de posséder trois systèmes de circulation différents et indépendents : un pour les automobiles; un pour les piétons et un troisième pour les voitures à traction animale. Si l'on se réfère à ce milieu particulier, n'est-ce pas le bon sens même ?

Pour une ville du calibre de Montréal et dont le centre se trouve sur un terrain en pente, n'y aurait-il pas lieu de songer à une circulation à niveaux multiples — une voie élevée ceinturant la ville à la hauteur des rues St-Antoine ou Notre-Dame de manière à séparer le secteur-centre de la région du port ? Dérivant de cette voie élevée, des embranchement pourraient effectuer le raccord avec le boulevard Dorchester, où une autre voie élevée assurerait une circulation rapide.

Qu'adviendra-t-il des futures stations de métro ? Se résumeront-elles à de simples trous dans le sol, ou va-t-on songer à les doter de vastes places souterraines qu'encerclent des centres commerciaux comme il en existe à Londres, à Stockholm ou à Vienne ? Dès qu'on renonce à l'idée que tout doit être construit au même niveau, rien ne s'oppose à ce que le centre d'une ville ne soit en tout point aussi intéressant que la Place Ville-Marie. On n'obtient pas une ville qui soit belle et fonctionnelle uniquement en remplaçant le long des mêmes vieilles rues et en respectant les anciennes délimitations de terrains, de vieux édifices par des neufs — si superbes soient-ils pris séparément.

Mais le moyen d'amener les citoyens à raisonner de la sorte ? La plupart d'entre eux ont peu d'imagination; ils peuvent difficilement imaginer ce qui n'existe pas encore, bien que d'excellents exemples d'urbanisme abondent dans plusieurs pays du monde. Comment leur suggérer l'image de ce que pourrait ressembler leur ville ?

Il faudrait mettre à profit les *mass media,* tels la radio, la télévision, le cinéma, la propagande orale et écrite. L'office national du Film a déjà fait un excellent travail en ce sens, mais peut-on dire que ses documentaires jouissent d'un véritable rayonnement ?

Former l'opinion

Une personne que j'ai rencontrée par hasard l'autre jour m'a demandé ce que, moi, en tant qu'urbaniste, je considérais comme primordial entre la circulation, les techniques de construction ou que sais-je encore . . .

Je n'eus pas grand mal à répondre à cette question, car à mon avis, l'être humain — l'homme avec ses espoirs, ses craintes, ses intérêts et ses habitudes de vie — doit occuper le centre de tout véritable projet d'urbanisme. Aucun urbaniste digne de ce nom ne saurait s'écarter de cette règle.

Dessiner une ville, ou même une simple banlieue, est tellement plus compliqué que de dessiner les devis d'un immeuble. Il faut constamment se référer aux gens qui vont y vivre; tenir compte de désirs et de préférences qui ne sont même pas encore formulés. Il est du devoir de l'urbaniste, assisté du sociologue, peut-être même du médecin, de découvrir ce que les gens veulent et ce dont ils ont besoin. C'est un travail excessivement compliqué puisqu'il arrive que les désirs et les besoins véritables n'ont pas encore réussi à s'incarner dans la conscience collective.

Le moyen, par exemple, de savoir si c'est parce qu'ils raffolaient du plain-pied qu'on leur offrait que des milliers de Canadiens sont allés vivre en banlieue, ou si ce n'est pas plutôt parce qu'ils n'avaient pas le choix et parce que la vente des préfabriqués est constamment soutenue par la réclame des entrepreneurs ou des agents d'immeubles ? Nous ignorons encore de quelle façon réagirait le public à l'idée de formules nouvelles et non-éprouvées, et c'est à cause de cette ignorance que les créateurs négligent d'innover et que les formules courantes demeurent en honneur.

Pourquoi, lorsqu'il s'agit du décor dans lequel nous vivons, serions-nous moins imaginatifs que nous le sommes quand il s'agit de nos intérieurs ou des accessoires qui nous sont utiles ?

A la vérité, rien de plus complexe que de créer un milieu parfaitement adapté à la vie humaine. Pareille tâche nécessite, non seulement l'art et l'habileté de l'urbaniste, mais encore le concours de tous les citoyens, de leurs représentants, de la presse et des autres moyens de communication et d'information.

Laissons de côté les vues étroites et limitées d'un urbanisme uniquement préoccupé de règlements de zonage. Pensons plutôt en termes d'une communauté moderne désireuse d'organiser un milieu fonctionnel et attrayant — un milieu où il

fait bon vivre, travailler et se divertir.

L'organisation rationnelle de notre milieu doit découler du sens démocratique des citoyens, et ne saurait par conséquent être imposée d'en haut par un groupe de bureaucrates. Mais toute action démocratique requiert un *leadership*, et dans ce domaine, il importe peu que les chefs soient urbanistes professionnels ou non. L'habileté technique n'offre que très peu d'intérêt si elle n'est pas à la portée de l'homme de la rue, et il arrive que les professionnels ont besoin de tout l'appui des gens de marque dans la communauté. Le premier objectif doit être de capter l'attention du public (pas tout le public évidemment, ce serait impossible) en assurant aux idées et aux renseignements disponibles la plus vaste diffusion possible.

Rejetter l'exemple des États-Unis

Canaliser les opinions en vue de la mise en train d'un projet d'urbanisation constitue certes une tâche longue et complexe. Certes, nul n'oserait s'atteler à la tâche impossible de se servir d'un programme politique comme tremplin susceptible de lancer un vaste programme d'urbanisation; mais chacun peut fort bien participer à l'application de certains principes généraux dans le Québec.

Premièrement, nous souffrons d'une pénurie d'urbanistes qualifiés. Cette pénurie se fait sentir au Canada en général, et dans la province de Québec en particulier. Sans doute, les universités montréalaises tentent de corriger la situation, mais il reste encore beaucoup à faire.

Deuxièmement, la Province de Québec a besoin de lois d'urbanisme mieux adaptées et basées sur l'étude approfondie de celles qui existent ailleurs. Il ne suffira pas de s'en tenir les autres provinces et de se conformer, sans plus, aux idées et aux coutumes étatsuaux pratiques en honneur dans niennes. Quelles que soient les initiatives prises, il faudra tenir compte des particularismes de la Province de Québec. Voilà pourquoi, dans les circonstances, nous avons plus à apprendre de la France, de la Grande-Bretagne ou de la Scandinavie que nous avons à apprendre des Etats-Unis. Je ne tiens pas ces propos dans le but de dénigrer nos voisins du sud, mais simplement pour reconnaître le fait que nos conditions locales ne sont pas semblables à celles des Etats-Unis, et que dans le domaine de l'urbanisme et de la planification régionale, certaines démocraties avancées d'Europe possèdent une législation basée sur des principes assez différents de ceux qui prévalent dans les lois américaines. Nous ferions mieux d'emprunter auprès de ces pays plutôt que d'adopter les formules des Etats-Unis.

Troisièmement, l'organisation des gouvernements municipaux pourrait être modifiée de manière à favoriser une action plus efficace dans le domaine de l'urbanisme. Si les autorités municipales avaient un corps de policiers composé uniquement de deux hommes, elles ne disposeraient pas d'une autorité efficace en matière de sécurité. Or, comment espérer qu'une autorité municipale qui ne dispose que de quelques spécialistes puisse jouir d'une autorité suffisante en matière d'urbanisme ?

On hésite à dépenser encore de l'encre pour traiter du sujet. Mais puisqu'un gouvernement métropolitain semble politiquement inopérant, pourquoi ne songerions-nous pas à un organisme spécifique, similaire à celui qu'a mis sur pied le Conseil de comté de Cumberlant en Australie ? Il ne s'agit pas d'un Conseil de comté tel que nous l'entendons chez nous, mais bien d'un organisme spécifique où sont représentées, non seulement les autorités de la ville de Sydney, mais encore celles des municipalités de banlieues — ce qui comprend presque toute la région métropolitaine.

Dans le cas de Montréal, son secteur central englobe une portion tellement restreinte de la région urbaine qu'elle peut difficilement s'attaquer aux problèmes d'une façon raisonnable.

Quatrièmement, la mise en branle de plans d'urbanisme dans les cités et villes du Québec doit s'effectuer parallèlement à une planification économique. La politique provinciale doit intervenir pour assurer la répartition équitable de la population et de l'industrie — pareille tâche dépassant les prérogatives des autorités municipales. On sait que le monde des affaires ne voit généralement pas d'un bon oeil ce genre de planification; mais si ce monde préfère s'en tenir aux idées qui prévalaient au XIXe siècle, la population du Québec n'est pas tenue de s'en tenir à son point de vue. On a, en Europe, de nombreux exemples de planifications économiques et urbanistiques qui marchent la main dans la main et qui fournissent un cadre approprié aux industries privées lesquelles, dans bien des cas, sont bien plus libres et bien plus privées que les grandes entreprises d'Amérique du Nord. Pour avoir des exemples de planification démographique en plein essor, il suffit d'aller en France, en Norvège, en Suède, ou même dans la République d'Irlande. L'expérience britannique en ce domaine n'est pas, non plus, à dédaigner. Elle est suivit de près par le Conseil économique des provinces atlantiques, et nous du Québec, devrions l'étudier, non dans le but d'en plagier servilement les méthodes, mais afin d'explorer des idées susceptibles de correspondre à nos besoins.

Allons-nous tolérer indéfiniment que Montréal se répande comme une tache d'huile partout où débouche un pont ou une auto-route ? Pourquoi, par exemple, s'ingénier à développer systématiquement la rive sud plutôt que d'exploiter d'une façon rationnelle les terrains vacants de l'île de Montréal — terrains qui suffisent aux besoins de la région métropolitaine ? Si Longueuil, St-Lambert et même Châteauguay peuvent se vanter d'être plus près du Carré Dominion que Senneville ou Pointe-aux-Trembles, ne serait-ce pas une raison de plus pour qu'on s'efforce d'organiser d'une façon plus logique les banlieues de la rive sud ou d'ailleurs ? Est-ce vraiment dans l'intérêt public qu'un individu qui possède un terrain le subdivise à sa guise et l'offre en vente comme tel ? N'y aurait-il pas lieu de prévoir un plan directeur en vue d'établir une ceinture de verdure qui maintienne et circonscrive l'étendue de Montréal ?

Une démocratie rationnellement organisée ne devrait pas avoir l'impression de léser les intérêts privés et légitimes en exigeant que les terrains ne soient exploités qu'à maturité, c'est-à-dire, lorsque les moyens de transports, les services d'utilité publique, les routes et le reste sont en place. Est-il vraiment sensé d'autoriser qu'on subdivise çà et là sans plan préconçu ? Combien de Montréalais s'interrogent là-dessus ?

Ne serait-il pas préférable de construire des villages satellites ayant chacun leur personnalité distincte, ayant tous accès à la Métropole, mais coupés de cette dernière par une ceinture de verdure ? Ce n'est assurément pas là une idée neuve puisqu'on l'a exploitée aux environs de Londres, de Paris, de La Haye, de Stockholm, d'Oslo et de Helsinki. Pourquoi tirerions-nous de l'arrière en ce domaine ? Et si cette façon de procéder allait s'imposer comme la seule initiative à prendre, de quelle manière allons-nous nous attaquer aux inévitables problèmes du financement et de l'administration ?

Toronto est en passe de se voir dotée d'une ville satellite, mais ce n'est pas là un exemple de choix; ceux qu'on peut trouver en Europe ont plus de valeur.

L'expérience torontoise a débuté par une transaction fructueuse pour le capital privé, et il ne fait pas de doute que le dit capital privé a un grand rôle à jouer dans le développement des villes satellites.

L'expérience européenne démontre, cependant, que l'administration a également son rôle à jouer. C'est à elle de déterminer l'emplacement et le groupement des terrains — tâche que l'entreprise privée ne saurait mener à bien que par pur hasard.

Les *New Towns* britanniques sont des entreprises d'Etat auxquelles l'entreprise privée participe au niveau de l'exécution des plans. Les expériences scandinaves sont le fruit d'une collaboration entre les municipalités, les sociétés coopératives sans but lucratif et l'entreprise privée. Quelle serait la meilleure façon de procéder dans le contexte québécois ?

L'amorce d'une solution

Il y a là matière à réflexion et à discussion. La meilleure solution serait peut-être qu'une agence gouvernementale choisisse le ou les emplacements, rassemble les terrains, prépare les plans directeurs et accorde les contrats aux entrepreneurs privés. Mais ce n'est là qu'une façon de procéder parmi tant d'autres.

La première démarche essentielle serait de créer un plan directeur pour toute la région de Montréal et ses environs, dans un rayon qui s'étendrait, disons, jusqu'à St-Jérôme et déterminer, conformément à l'intérêt général et sans tenir de celui des particuliers, les meilleurs emplacements disponibles.

Dans une perspective plus large, il faudra prévoir l'emplacement des industries éventuelles, et par le fait même, la croissance de la population. La Province de Québec a la bonne fortune de compter quelques centres qui, comme Shawinigan, Trois-Rivières ou Drummondville reposent sur des bases économiques solides. N'y aurait-il pas lieu que le gouvernement voit à ce que des expériences soient tentées dans ces villes ou ailleurs plutôt que de laisser s'accroître Montréal et les environs ?

Bien sûr — et c'est un phénomène qu'on constate partout, notamment à Londres, à Paris ou à Copenhague — une grande métropole possède un pouvoir d'attraction qu'il est bien difficile de neutraliser. Devrait-on essayer de soustraire de Montréal quelques-unes de ses industries pour les transférer à des localités de province plus petites, ou devrait-on plutôt laisser croître la Métropole tout en modifiant le décor de manière à ce que la ville convienne à la fois aux industries et aux habitants ? C'est là une question qui relève du gouvernement. La planification régionale devient, à ce moment-là, tributaire de la planification économique, et dans ces deux domaines, nous pourrions avantageusement nous inspirer des expériences européennes.

Je n'ai livré ici que quelques réflexions sur un sujet aussi vaste que complexe. Je l'ai fait dans l'espoir d'apporter des éléments propres à stimuler la pensée et la discussion. ★

LE TNM À LA RECHERCHE DE SON DEUXIÈME SOUFFLE

Yerri KEMPF

POUR fêter son dixième anniversaire, le Théâtre du Nouveau Monde avait organisé une soirée de gala au cours de laquelle un public huppé aura pu applaudir en primeur la pièce « engagée » de Berthold Brecht : « l'Opéra de Quat'sous ». Il se trouve que pareille manifestation a révélé en quelque sorte le drame sous-jacent de la troupe la plus prestigieuse de Montréal : une volonté d'aller aux couches populaires alliée au besoin d'obtenir les dollars des bourgeois. Cette contradiction interne empêche sans doute l'épanouissement du TNM et ceci à un moment où la vie théâtrale montréalaise connaît une véritable renaissance. Au mois d'avril dernier, il avait sept pièces à l'affiche... dont aucune n'était montée par cette troupe. Singulier paradoxe : voir ceux qui ont permis au théâtre d'acquérir ses lettres de noblesse être menacés par son triomphe ! En dix ans, le TNM a joué plus de mille fois, s'est fait applaudir par plus d'un demi-million de spectateurs, a rayonné à travers notre immense pays, s'est imposé à Stratford, a traversé les mers, a déridé Paris... Hélas, au théâtre, ce n'est pas tant hier qui compte que demain. Que fera le TNM demain ? Depuis trois ans, Jean Gascon et ses camarades semblent en perte de vitesse. Non seulement au point de vue quantitatif — l'apport du TNM ne constitue plus qu'un dixième à peine au cours d'une saison — mais même au point de vue qualité, on réussit souvent mieux ailleurs. Si bien qu'on est obligé de se demander si la boutade d'une jeune étudiante, sortant d'une représentation de la « Double Inconstance », n'était pas fondée. « Bah, le Nouveau Monde, s'exclama cette charmante enfant, c'est le théâtre de papa ! » Et, ce qui est plus grave encore, elle ajouta : « Ils ne m'auront plus ! »

L'emblème du TNM pourrait être un aigle à trois têtes, puisque les décisions sont prises par un triumvirat, composé de deux personnalités reconnues : Jean Gascon et Jean-Louis Roux et d'un comédien hors-ligne : Guy Hoffman. Ce n'est un secret pour personne que les séances au cours desquelles se décide le choix des pièces, sont le plus souvent fort orageuses, car le goût de Roux et celui d'Hoffman tirent à hue et à dia et Gascon s'arrache les cheveux pour rétablir le calme et pour pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre... En gros, Jean-Louis Roux croit à une mission du théâtre. Il est persuadé que le peuple a besoin de grandeur, de beauté, de noblesse et que c'est au théâtre de lui apporter tout cela. Guy Hoffman, moins idéaliste, estime que les gens vont au théâtre pour se distraire et qu'il faut les faire rire le plus possible. Aussi le premier a-t-il monté « Pentagleize », tandis que le second s'est battu pour Feydeau. Si nous jetons un coup d'oeil du côté de la comptabilité, nous apprenons que l'oeuvre grande, belle et noble de Ghelderode s'est jouée 14 fois et a attiré 3.332 spectateurs. Quant au « Dindon », vaudeville typiquement bourgeois, il a triomphé 82 fois et a enthousiasmé 59.551 spectateurs. Telle est la dure leçon des chiffres et voici pourquoi après avoir monté un Shakespeare, le TNM a choisi pour son deuxième spectacle de la nouvelle saison, une pièce policière. D'ailleurs Jean-Louis Roux, beau joueur, va jusqu'à accepter de faire partie des distributions dans des pièces qu'il estime à peine. Grandeur et servitude théâtrale !

En fondant leur compagnie, les anciens compagnons du Père Legault, espéraient pouvoir monter les auteurs qu'ils préfèrent. Ils étaient même persuadés que le public finirait par partager leurs goûts. Un examen analytique du répertoire qui couvre les dix années écoulées incite à un optimisme plus tempéré. D'autant plus tempéré qu'entre temps le TNM est devenu une grosse entreprise économique. Rien que pour assurer sa saison annuelle, les frais courants se montent à quelque $40,000. Monter un spectacle de l'envergure de « l'Opéra de Quat'Sous », cela veut dire engager près de 300 personnes. Jean

Gascon a passé six semaines sur le texte avant que commencent les répétitions qui ont duré deux mois. Les soirs de représentation, il y avait 47 personnes sur le plateau :

26 comédiens
8 machinistes
3 électriciens
2 accessoiristes
6 musiciens
2 habilleuses

Plus 12 personnes dans la salle et au bureau de location. Ce qui signifie 59 salaires à comptabiliser par semaine. Pour payer tout ce monde, on est bien obligé de tenir compte des réactions du public. La grandeur, la beauté, la noblesse ne résistent pas à un déficit budgétaire permanent. Aussi Jean Gascon n'a-t-il pas fini de s'arracher les cheveux . . . qui repoussent toujours, Dieu merci. Entre autres, sous forme de subventions.

Je me suis longuement entretenu avec lui et il ne m'a pas caché combien son rôle de directeur de troupe était éprouvant. « Tu comprends, m'a-t-il expliqué, c'est bien beau, le théâtre . . . quand on a vingt ans. Faut être fou, quoi ! Tu vois, nous, quand on a commencé, on s'était dit : « Ben, dans deux trois ans, on aura notre théâtre à nous ! » Oui, on a cru ça ! Et au bout de dix ans, on est toujours au même point : nous sommes à la recherche de murs ! L'Orphéum, ça nous coûte 1.500 piastres par semaine. Je t'assure, il y a des moments où j'ai envie de tout envoyer promener. Mais ce maudit théâtre, quand on l'a dans la peau . . . Pourtant si on avait un théâtre à nous — avec deux salles — . . . je ne me refuse rien en rêve — une de 800 et une de 200 places . . . Oui, 800, c'est un bon chiffre pour un répertoire solide. Dans la petite salle, on ferait de l'avant-garde, nous aussi . . . Tu crois qu'on en est encore capable ? . . . Tu sais, j'ai mes idées, moi aussi, sur le théâtre. Je crois qu'il faut aller vers un théâtre social. Brecht, par exemple . . . D'ailleurs nous sommes en relation avec les syndicats. Nous avons des soirs où les syndiqués et les étudiants paient demi-tarif. Qu'en penses-tu ? Il y a aussi le problème des taxes. 22% de la recette qui s'en va en taxes ! 22%, tu te rends compte ! Plus d'un cinquième de la recette qui est fichu d'avance ! Alors avec « l'Opéra », quand je n'ai pas 600 personnes dans la salle, je joue à perte ! Non mais, tu réalises un peu ? . . . 600 personnes tous les soirs. A Montréal ! Il faut être fou. Le plus beau, c'est qu'on les a eus. Et souvent plus . . . Je te dis, c'est un métier de fous ! Pour en revenir aux taxes, il faut absolument obtenir leur suppression. C'est une question de vie ou de mort pour nous. L'exemple de Stratford est pourtant là, bien évident. Nous ne sommes tout de même pas plus bête dans le Québec que dans l'Ontario ! Non, vieux, c'est bien simple, sans détaxation, il y a belle lurette que le Festival de Stratford n'existerait plus. Je peux te le prouver, chiffres à l'appui. Et puis, il y a la question des tournées. Tout est à faire. Tout. Je te dis : il faudrait avoir vingt ans !"

Après avoir quitté Jean Gascon, je me suis souvenu d'un propos de Jean-Guy Sabourin — un autre directeur de troupe : celui des Apprentis-Sorciers — celui-ci me confiait un jour : « J'ai fait une curieuse constatation l'autre matin. Je lisais une revue théâtrale dans laquelle il était question des « jeunes » animateurs parisiens. Or ces jeunes étaient tous au moins quadragénaires ! Eh bien chez nous, à quarante ans, on est déjà vidé ! » Le mot de Gascon « Il faudrait toujours avoir vingt ans ! » m'a paru sous cet éclairage particulièrement révélateur. Je pensais aux horaires écrasants des trois principaux responsables du TNM. Jean Gascon assume en plus la direction de l'Ecole Nationale de Théâtre Canadien et participe souvent à des émissions de radio et de télévision. Jean-Louis Roux, de même, est fréquemment utilisé lui aussi sur les ondes et le petit écran. Il écrit des adaptations, s'occupe de la Société des Auteurs, du Centre de Théâtre Canadien . . . Quant à Guy Hoffman, il fait de la mise en scène de cinéma, de théâtre ailleurs qu'au TNM, et, bien entendu, se dépense lui aussi sur les ondes . . . L'emploi du temps de ces hommes est proprement effarant, si bien que le TNM ne représente plus qu'un à-côté pour eux ! Faut-il alors s'étonner que la flamme du théâtre jette de plus vifs éclats ailleurs qu'au TNM ?

Si on examine maintenant la question du répertoire qui convient au TNM, on doit commencer par éliminer le théâtre d'avant-garde. Commercialement peu rentable, ce genre ne peut être servi par une troupe ayant d'aussi gros frais d'administration. D'ailleurs, il faut bien dire que l'esprit même des recherches d'un Ionesco, d'un Beckett ou d'un Vauthier touche peu le triumvirat, responsable du choix des pièces. Pour Jean Gascon et ses camarades, Brecht et Ghelderole représentent la plus grande audace. Or il s'agit là de deux auteurs qui appartiennent à l'avant-guerre, bien que leur vogue soit plus récente. Quant au boulevard, son exploitation systématique ne saurait être admise en si haut lieu. Au reste, l'initiative de Mme Brind'Amour a donné à ce théâtre droit de cité à Montréal et un public de fidèles lui rend depuis plus de deux ans un culte fidèle et quotidien au Théâtre Stella. Que reste-t-il donc au TNM ?

Jean Gascon semble pencher pour un théâtre engagé, encore que les pièces annoncées pour la nouvelle saison n'appartiennent guère à cette catégorie. Pareille ambition me paraît utopique, tout particulièrement à Montréal. D'une part, il y a le problème des auteurs. A part Brecht, il existe peu d'auteurs « valables », et l'oeuvre de cet homme engagé, fortement enraciné dans

le contexte allemand des années 20-40, ne correspond pas exactement à la situation canadienne-française. C'est là une des limites du théâtre engagé : sorti de son contexte, il perd de son efficacité et tend à devenir un divertissement. Ainsi le triomphe des représentations de «l'Opéra de Quat' Sous » s'explique certainement beaucoup plus par sa qualité spectaculaire que par le « message » anticapitaliste, contenu dans le texte. N'oublions pas que Brecht s'adresse aux prolétaires d'abord ! La venue au théâtre des ouvriers canadiens semble de toutes manières encore plus que problématique. D'ailleurs les chiffres de la comptabilité en disent long à ce sujet, justement au sujet du fameux « Opéra » : sur les 45,000 spectateurs qui sont venus applaudir le chef-d'oeuvre de Brecht, on dénombre 5,207 étudiants et syndiqués, ce qui veut dire que si les bourgeois ne s'étaient pas dérangés, ce spectacle aurait sans doute provoqué la faillite du TNM, vu le coût élevé de cette pièce anti-capitaliste . . .

Le mythe de l'ouvrier au théâtre exerce sur la plupart des intellectuels une attraction toute-puissante. Cela fait parti des idées-bateaux de notre époque. Dicté par la générosité, il inspire des initiatives qui échouent à peu près régulièrement. L'exemple le plus notoire est celui de Jean Vilar, qui a fondé son TNP, porté par le même désir. On sait aujourd'hui que les quelque 50,000 fidèles du Palais de Chaillot — chiffre dérisoire quand on songe à l'ensemble de la population parisienne qui se monte à plus de cinq millions ! Rien que chez Renault, il y a autant d'ouvriers — se recrutent principalement dans les milieux de fonctionnaires et de la petite bourgeoisie besogneuse, — tout un monde qui détient une certaine culture sans avoir suffisamment de moyens économiques pour satisfaire son goût du théâtre dans le circuit commercial — Grâce à Vilar, ces gens-là vont maintenant au théâtre et le TNP représente en un certain sens les cantines du spectacle ! Le mérite de cet animateur consiste à avoir étendu l'éventail du public au-delà de la frange bourgeoise habituelle. Avant de demander aux ouvriers d'aller au théâtre, il faut leur permettre d'aller plus longtemps à l'école, de leur imposer des travaux moins abrutissants et ensuite d'écrire des pièces qui les concernent. A Montréal, dans l'immédiat, il est probable que le théâtre restera encore un bon moment l'apanage de la bourgeoisie aisée, puisque l'équivalent du public TNP n'existe pas ici et qu'on tombe immédiatement dans les couches populaires qui parlent joual . . .

Ce qui manque par contre à Montréal, c'est une sorte de Comédie Française, c-à-d un théâtre largement subventionné qui se consacrerait à la présentation régulière d'un répertoire de pièces aux qualités reconnues qu'il s'agirait d'établir en regard du public canadien-français. Le Conseil des Arts pourrait se charger du choix des pièces et confier par la suite le répertoire ainsi établi à une troupe, dotée d'un théâtre officiel. Le TNM semble tout indiqué pour accomplir pareille mission. Il aurait là un travail magnifique et utile, tout à fait dans la ligne de Jean Gascon et de ses camarades. Non seulement une tradition théâtrale s'implanterait dans les moeurs de notre capitale, mais cela permettrait au TNM de trouver son second souffle et de voir couronner dignement dix années d'efforts obstinés.

Les crapauds de Giraudoux au Stella

De ravissants costumes de Richard Lorrain, trois beaux décors, signés Aras, une distribution fervente confèrent au spectacle Giraudoux, monté par le Rideau Vert, une classe indéniable. Il y a aussi la pièce, la dernière de ce prestigieux jongleur verbal que fut l'auteur d'Amphytrion 38, de la Guerre de Troie n'aura pas lieu, d'Ondine... J'évoquais en écoutant « Pour Lucrèce » Calvero, le vieux clown usé de Limelight. Terrible métier !

Cher Giraudoux ! Après avoir tiré la barbe aux Dieux antiques et solennels, après avoir fait déguster au Tout Paris la plus exquise des truites au bleu, après avoir apprivoisé un authentique fantôme, le voici qui tend un fil de fer entre le mélo et le vaudeville, et, vaillamment s'élance, funambule intrépide. Il avance, recule, chancelle. On suit d'un coeur serré : va-t-il tomber ? Cher Giraudoux... On se souvient de sa grâce, de ses inventions éblouissantes, de son ironie subtile. Enfin le funambule arrive au bout. Et à bout surtout. Terrible métier !

Par le fer et le poison, Marcellus et Lucille expirent. Seule survit une horrible maquerelle qui vomit des mots affreux, tout en détroussant un cadavre... Qui l'eût cru ? Il y avait des crapauds dans l'encrier de Giraudoux ! Et sur la plus jaillissante des fontaines de Jouvence des lettres françaises contemporaines, il faudra désormais poser l'écriteau : « Eau non potable. »

Patience et longueur de temps à l'Orphéum.

Le programme m'a appris que « Piège pour un homme seul » — choisi comme second spectacle de la saison par le TNM — s'est joué jusqu'à présent cinq mille fois et ceci dans vingt-trois capitales. Alors... Qu'il s'agit de la première pièce de cet auteur : Robert Thomas. « Un auteur heureux », précise le programme. On le serait à moins. Le même programme nous avertit que le metteur en scène a « voulu garder l'intensité, la véracité cinématographique... ». Il faut ajouter que Guy Hoffmann a lancé ce message sous l'effet du sérum de vérité, toujours selon le programme. Fermons donc le programme et soulevons le rideau de l'Orphéum.

Il est indéniable que M. Thomas ne manque pas d'imagination, qu'il sait construire une intrigue et qu'il a de bonnes répliques à son actif. Mais l'exactitude psychologique par contre laisse à désirer, ce qui apparaît d'autant mieux quand le jeu est trop théâtral — nous sommes loin de la « véracité cinématographique » ! — comme c'est le cas de la plupart des interprètes, et tout particulièrement de M. Jean-Louis Roux, qui joue le rôle principal. Et quand je dis joue, je suis poli ! Toutefois ceux qui restent jusqu'au bout sont récompensés, car le retournement final est de toute beauté. Là, M. Thomas met dans le mille. Et comme en plus, à partir de ce moment-là, M. Roux ne « choue » plus, qu'il est couché sur un divan, qu'il repose enfin et nous repose... Oui, vraiment, on ne regrette pas d'avoir tenu jusqu'au bout. ★

Document[1]

PLUS DE VAINQUEUR POSSIBLE

Depuis des millénaires, les hommes ont été engagés dans des guerres. On dit souvent aujourd'hui que les nouvelles techniques de guerre font que le système lui-même est désuet, que la guerre et la menace de guerre ne sont plus des prolongements utiles à la démocratie. Il est indéniable que cela est vrai. Si la course aux armements continue, si l'homme en sort sauf, elle aboutira à une ridicule impasse, engageant des engins d'une telle puissance de destruction qu'ils ne puissent être ni utilisés ni menacés de l'être.

Il est aussi possible que la guerre devienne désuète avant l'impasse finale, parce que l'homme pourrait prendre sur lui de l'éliminer de sa culture.

Entre temps cependant, la guerre pourrait n'être pas désuète parce que les peuples pourraient *croire* qu'ils peuvent combattre sans risquer d'incommensurables dangers. En d'autres mots, les peuples pourraient croire que les conséquences de la guerre sont moins terribles que celles qui viendraient d'une incapacité ou d'un refus de faire la guerre.

Qu'une guerre soit, en principe, trop dangereuse pour être faite dépend évidemment du point de vue de l'individu. Combien de morts peut-on assumer ? Qui établira le barème ? Les chefs politiques ? Le peuple lui-même ? Quelles sont les possibilités de reconstruction ? Y aura-t-il quelqu'un qui *veuille* survivre dans la reconstruction ? Quels sont les aléas de la reconstruction ? En tout cas, il est plausible que l'usage continu du système actuel entraîne la mort de dizaines et de centaines de millions de personnes et se double du risque d'un redressement économique impossible. Aussi longtemps que les peuples et leurs gouvernements voudront courir de tels risques — i.e. se fier à la violence comme *ultima ratio* des querelles humaines — la guerre sera le véhicule indispensable de leurs décisions.

Il est évident que, pour mettre fin à la guerre, le consentement de *toutes* les puissances terrestres est requis — puissances nucléaires actuelles et futures. — Si une seule nation du club nucléaire croit que le système de guerre n'est pas désuet, il sera utilisé. A la course aux armements, déjà presque incompréhensible par sa capacité d'extermination massive, s'ajouteront d'autres éléments — chimiques, biologiques, psychologiques — jusqu'à ce que les arsenaux débordent d'appareils capables de détruire plusieurs fois les peuples de la terre. Pourtant, à la longue, la course macabre ne produira pas de champion. Les prix de consolation de toute guerre future seront la capitulation, l'impasse ou la mort.

(1) Harrisson Brown et James Real, *Community of fear,* Santa Barbara, California, Center for the study of democratic institutions, 1960 (réimpr. 1961), pp. 39-40.

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne en due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1961, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :
Benoît Baril
Jacques Hébert
J.-Z.-Léon Patenaude
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Roland Parenteau, président
Marc Lalonde
Jean Marchand

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Jean-Guy Rousseau, C.A.

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication."